



Le Mag' N° 5

MARCELLAZ

Hiver 2023

Édition spéciale
RÉTRO

AGENDA

Hiver | 3 février > Tombola de l'école
Printemps | mars > Vendredi: vente de gâteaux
Printemps | 1^{er} avril > Pâques des Bois (marche au bois des bûches)
Printemps | 14 avril > Atelier Manga
Printemps | mai > Vendredi: vente de gâteaux
Printemps | du 26 au 28 mai: Arts mêlés au Café 648
Été | Plein Jour Pleine Lune: Conte 1001 nuits – Layla DAR-WICH
Été | 17 juin > Fête de la Musique
Été | Concours de fleurissement
Été | Kermesse
Été | Marcellaz *le Mag'*
Été | INTERVILLAGE (à confirmer)
Automne | 17 septembre > Vide Grenier / Fête d'automne
Automne | Opé « Village Propre »
Automne | Repas des Anciens
Automne | Cérémonie du 11 novembre
Hiver | Concours des décors de Noël
Hiver | Marcellaz *le Mag'*
Hiver | 2 décembre > Les Petits « Grands » Marchés de Noël
Hiver | Télérthon
Hiver | Vente de sapins et de repas



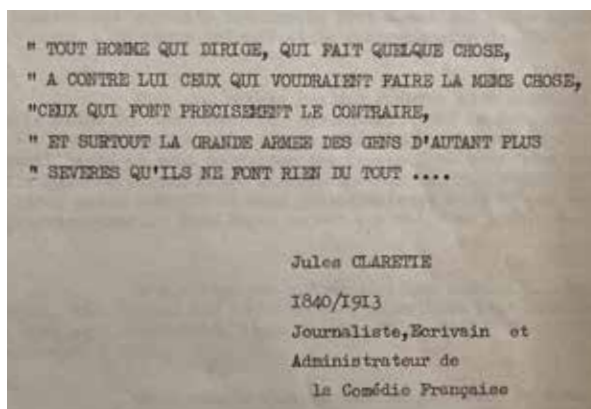
UN SPÉCIAL RÉTRO

Nous avons souhaité à mi-mandat faire un Mag rétrospectif: sur « le passé » de Marcellaz face au « présent » et à « l'avenir », pour mesurer le chemin parcouru sur ce dernier siècle

Seront donc partagées dans nos traditionnelles rubriques que vous connaissez à présent les infos actuelles et celles plus anciennes!

Nous espérons que ce Mag' ravira les jeunes afin qu'ils puissent croiser leur présent avec le passé et les moins jeunes qui se retrouveront nous l'espérons avec nostalgie dans leur vie pas si lointaine!

Bonne lecture!



Introduction du bulletin municipal de 1977

OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU

Nous avons cette année poursuivi notre action contre la lutte contre le cancer en affichant nos couleurs sur la mairie.



LES TEAMS CAFÉ DES HABITANTS

Vous avez envie d'échanger lors de moments conviviaux avec vos élus? Merci de nous revenir avec des créneaux périodiques afin que l'on installe des Teams Café. Pour mémoire, Monsieur le Maire organise déjà des permanences sur Rendez-Vous tous les mardis soir à partir de 17h

DÉPART DE CATHERINE BOURGEAUX, ARRIVÉE DE PAULINE DIOT ET MICHEL PICCOT

Catherine BOURGEAUX, notre secrétaire de mairie depuis 2014 a décidé de quitter ses fonctions à Marcellaz pour rejoindre Annecy agglomération sur le pôle Logistique: Seul agent au secrétariat à cette époque, elle s'occupait de tout: fonctionnement « interne » de la mairie (conseil municipal, comptes, budgets, ressources humaines...), services à la population (état civil, élections, périscolaire, ...) et les projets (marchés, subventions...). Elle s'est autoformée car elle n'avait jamais tenu de secrétariat de mairie. Mais les missions étaient tellement variées que la formation a vite été complète. La diversité des fonctions ainsi que l'évolution de la Commune, ont rendu ce travail intéressant durant toutes ces années.

Fort d'un très grand professionnalisme, d'une patience rare, de compétences pointues et précieuses et toujours de bonne humeur, elle nous manquera! Nous lui souhaitons une belle poursuite de sa carrière en qualité de responsable administratif et financier à la Direction Ecomobilité et Services Techniques Municipaux de la ville d'Annecy.



Elle est remplacée par Pauline DIOT, qui a travaillé à la MJC pendant 5 ans environ. Arrivée à la mairie en décembre 2022 – en charge de l'urbanisme, des ressources humaines, du conseil municipal, budget. Elle aime la diversité des tâches, le contact des administrés. Souriante, sociable, aimable, dynamique et à l'écoute des administrés, vous saurez l'apprécier

Michel PICCOT, ébéniste vernisseur de métier, est arrivé en juin 2022: il a la charge de secondariser Fernand LEVET dans toutes les tâches diverses tel qu'entretien d'espaces verts, entretien des bâtiments et déneigement – Il aime la diversité des tâches et le contact avec les gens du village.

Sérieux et méticuleux, consciencieux, il a tout pour réussir. Nous leur souhaitons à tous 2 la bienvenue!



RAPPEL: « VOUS AVEZ LA PAROLE! », BOÎTE À IDÉES ET FACEBOOK

Nous vous rappelons qu'une boîte à idées est à votre disposition devant la mairie (contre le préau): n'hésitez pas à nous « poster » vos remarques, souhaits, avis...

De même, vous pouvez nous faire suivre tout article que nous publierons dans ce Mag' si vous souhaitez prendre la plume! (Il sera soumis à validation)

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook pour toute information!

Ci-contre un bel exemple de courrier reçu dans notre « boîte à idées »: un grand merci pour cette très bonne idée que nous étudions très sérieusement!



DES NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION À MARCELLAZ

Onze commerces et professions libérales (la Chèvrerie des Près Baillard, la Boutique Cœur Art'y Show, l'Onglerie Criminails, le salon de Coiffure Mademoiselle Mia, la Ferme Coloquinte, le Magasin à la ferme Au Roubarry, la Boucherie Jenatton Morello, la Boulangerie de l'Aurore, la Crèche Délacha, le Cabinet médical de Marcellaz et le Café 648) ont répondu favorablement à notre sollicitation pour figurer sur des panneaux de signalisation. Ces derniers seront très prochainement installés à l'intersection entre la route de Bonneville et la route de Peillonex, sur la route de la Verne, à l'Intersection entre la route d'Arpigny et la route de la Verne et sur la route de Peillonex afin de permettre une meilleure visibilité pour nos commerces.



MARCHONS POUR LA PLANÈTE

Le lycée agricole de Contamine sur Arve a organisé le 21 février, toute la journée, une marche pour la planète dans le cadre d'un projet régional. Les thèmes pour cette marche étaient la cohésion et la solidarité, l'environnement et les circuits courts dans une ambiance festive et conviviale.

Marcellaz, situé à mi-parcours a accepté d'être le lieu d'accueil, pour le lycée et les associations invitées, pour s'arrêter pique-niquer



PARTICIPATION AU FORFAIT DES BRASSES

Elle est réservée aux enfants de 5 à 18 ans domiciliés sur la Commune. Son montant s'élève à 20 % du montant forfait saison souscrit (alpin ou nordique Plaine Joux). En cas d'achat d'un forfait différent, le montant de l'aide est plafonné à 20 % du montant du tarif Plaine Joux.

Il suffira aux personnes intéressées de se présenter en Mairie avec un justificatif de domicile, on leur donnera par la suite un coupon/justificatif qu'elles fourniront à la Maison des Brasses.

NOUS RECHERCHONS UN CARILLONNEUR

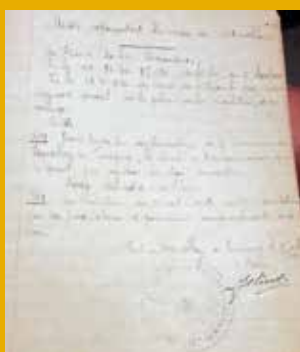
L'église de Marcellaz dispose d'un ensemble campanaire formant une octave complète ainsi qu'une quarte en grave (Tessiture: S13 M14 diatonique M15).

Carillonneur averti, en apprentissage ou complètement débutant, vous souhaitez pouvoir sonner du carillon: Merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

LEVONS LE PIED!

En 1927, la limitation de vitesse était fixée par arrêté à 12 km/h à Marcellaz

À ce jour, elle est de 50 km/h hors zone du cœur de village qui est à 30 km/h et pourtant, nous constatons toujours des véhicules qui roulent au-delà de ces limites: Soyons responsables et respectons les vitesses SVP!



SOMMAIRE

- 2 - Agenda et Flash Infos
- 4 - Le Mot du Maire
- 8 à 19 - Vie du Village
- 20 à 27 - Dossier rétro
- 28 à 32 - Un village écoresponsable
- 33 - Sécurisation et Développement
- 34 à 39 - Bien vivre
- 40 à 43 - Communiquer, échanger, partager
- 44 à 47 - Infos pratiques



Conception et édition: Ctocom - BOGÈVE - 06 75 07 20 57 - www.ctocom.fr

PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

P R E S E N T A T I O N

-1-

Ce Bulletin que les Elus de 1977 auraient souhaité voir paraître au moins une fois par an, n'a vu le jour pour diverses raisons:

- Problème de rédaction
- Problème de reproduction
- Souci de ne pas engager de frais somptuaires

Voici donc un tirage, modeste et à moindre coût, qui s'efforcera de vous apporter

- quelques informations
- quelques renseignements

Il n'a pas valeur de bilan mais voudrait vous permettre de mieux percevoir ce qui s'est fait dans notre village, vous vous en êtes aperçus et point ne serait besoin de le rappeler si vos Elus ne souhaitent pas vous faire quelques confidences.

Les petites communes ont ceci de commun, leurs moyens sont limités aux produits des impôts locaux, aux subventions, aux emprunts mais aussi à la bonne volonté et la compréhension de TOUS.

Bien des choses restent à faire et à parfaire surtout dans le cadre du changement qui est actuellement le lot des municipalités. Nous échappons à la politisation communale qui parfois peut être stérilisante et peut entraîner des dissensions profondes entre les habitants. Gardons chacun notre manière de voir la "POLITIQUE" et essayons de gérer notre COMMUNE en bons gestionnaires, avec ce qui est à notre disposition, pour le Bien Etre, autant que faire se peut, de CHACUN.

N'oublions pas qu'une décision communale, pouvant paraître simple, aura demain des enchainements importants pour la communauté. Elle peut être génératrice d'une mécontente profonde si elle ne peut être appliquée à TOUS.

Nous sommes engagés dans un processus de mutation administrative qui entraînera plus encore la participation des Elus et des habitants. Ce n'est pas mauvais en soi mais cela conditionnera l'avenir de notre village. Il faudra tenir compte de nos possibilités pour innover, entreprendre, créer, investir ...

La Bonne Volonté ne manque pas, il faut en tenir compte. Il faudra de l'assiduité, de la constance, de la persévérance, avoir "la tête sur les épaules" pour ne pas donner suite à un souhait, fort louable à l'origine qui pourrait se révéler utopique à long terme.

LE MAIRE

-2-

Il y a déjà six années que Monsieur MONTFORT François, après quelques trente années de Maire, et son premier Adjoint THEVENOD Fernand, quittaient la direction communale.

Les Conseillers m'ont chargé de prendre la relève, avec une équipe comprenant bien des nouveaux, moi compris.

Au cours de ce mandat je dois signaler l'action dynamique de mes collaborateurs, Adjointes et Conseillers, mais aussi du secrétaire, Monsieur PINGET, qui, après quarante deux années de secrétariat, bénéficie d'une retraite qu'il apprécie de plus en plus chaque jour.

Madame HELIN m'a apporté sa bonne volonté et son désir de bien faire, ce n'était pas facile pour Elle, ses charges professionnelles, ses soucis familiaux et la complexité administrative apparue au seuil de 1981 ont eu raison de son dévouement.

La présence de Monsieur COMBY, déjà secrétaire de mairie à Ville en Sallaz, assure maintenant le service municipal d'une expérience et de connaissances très grandes.

Les employés communaux: notre cantonnier avec lequel j'ai quelquefois des "mots taquins", notre gérante de cabine téléphonique, Melle GAVARD et Madame PINGET qui assure le nettoyage des classes et des locaux municipaux, sont des collaborateurs également précieux.

Je retiendrai également le soin jaloux de Monsieur le Curé pour les locaux dont il a la charge; l'église et le presbytère sont sous bonne garde.

Je n'entends pas mettre en avant mes collaborateurs pour atténuer mes responsabilités dans les décisions prises; je reste responsable et prends à mon compte les reproches qui seraient faits sur la gestion communale.

C'est avec bonne volonté que j'ai assumé le mandat qui m'a été confié et présente mes regrets sincères à ceux qui n'auraient pu obtenir entière satisfaction pour la résolution de leurs souhaits. Que ceux là sachent que les décisions conditionnent l'avenir de la Commune et je les sais assez raisonnables pour en être conscients. La Commune, dans le sens propre du terme doit être au profit de TOUS et non au profit individuel.

J. RIBLET.

“ Le mot du MAIRE

Chers habitants de Marcellaz

C'est avec plaisir que nous avons pu nous retrouver jeudi 5 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux, après 3 années difficiles, et ceci même si nous avons essayé de nous adapter avec notamment le marché de Noël 2021 chez l'habitant, ou la cérémonie de vœux 2022 en extérieur sous la grenette.

Cette cérémonie 2023 a pu se dérouler dans la salle polyvalente, bien que celle-ci soit en chantier.

Après l'obtention du financement de l'agrandissement de l'école en 2021, nous avons en effet pu engager les travaux cet automne, après des discussions avec l'architecte Isabelle Poulain d'abord, puis avec les entreprises lors des négociations entamées dans le cadre de l'appel d'offres, pour rester quasiment dans le budget malgré le contexte d'augmentation des prix, et moyennant quelques adaptations.

Nous avons également été confrontés à l'évolution des normes... Quand on regarde la charpente du bâtiment existant, aux normes il y a 20 ans, et celle qu'il a fallu réaliser cette année, on se dit que quelque chose ne colle pas.

Mais on commence malheureusement à s'habituer à ce genre de choses.

Anatole France disait: « Sans l'ironie, le monde serait comme une forêt sans oiseaux ».

Alors, avec l'évolution désastreuse des normes (notre charpente peut sans doute résister à 5 mètres de neige alors qu'on nous prédit un réchauffement climatique catastrophique), on pourrait parler aussi:

- Des 150 000 logements qui ne pourront plus être loués, faute de rénovation énergétique, alors qu'on en manque déjà cruellement,
- Des lits que l'on est obligé de fermer à l'hôpital ou en EHPAD, faute de personnel soignant, alors que l'on refuse, obstinément, de réintégrer ceux qui ont été suspendus voilà 18 mois,
- Des voitures électriques que l'on nous incite à acquérir, alors que l'on a fermé des dizaines de centrales nucléaires, sans se préoccuper de la production durable de l'énergie nécessaire...

Mais revenons à nos moutons marcellanais: à l'arrivée, après ces discussions et négociations, c'est environ 100 000 € qui ont pu être économisés, et ce projet va ainsi pouvoir être mené à son terme.

Merci à l'État et au Département, dont les subventions s'élèvent à 150 000 €, ce qui représente environ 50 % du montant des travaux.

Un grand merci aussi aux entreprises, notamment Daniel Revuz et Jean-Claude Pellet-Langlais qui ont accepté de faire les efforts nécessaires pour permettre cette réalisation cet automne comme prévu. L'ouverture définitive est attendue en avril prochain.

Nous aurons ainsi une nouvelle salle, modulable pour des usages multiples, réunions et manifestations bien sûr, mais aussi notamment le périscolaire et, peut-être, une salle de classe à l'avenir quand le besoin s'en fera sentir.

Après l'extension de l'école, nous allons enchaîner avec la rénovation de la salle des fêtes, pour laquelle une grande partie du financement a été obtenue en 2022, auprès de l'état et du département. Département qui devrait compléter par une deuxième tranche en 2023.

Le montant des travaux a été estimé à 710 000 € hors taxes, et les subventions devraient ainsi représenter également entre 45 et 50 % de ce coût

Le permis de construire a été déposé par Pierre Bajulaz, l'appel d'offres aura lieu ce printemps pour un démarrage rapide.

Les principaux travaux consisteront, en plus de l'isolation et de la réfection du toit, à supprimer la scène afin de pouvoir utiliser l'ensemble de la surface, à moderniser la cuisine et les sanitaires, à déplacer l'entrée principale côté parvis de l'église, et à aménager une petite salle en sous-sol.



Nous avons également décidé, au dernier conseil municipal, d'engager une pré-étude, par un architecte, afin de rénover l'ancien café Gavillet en face de la mairie: le rez-de-chaussée serait aménagé a priori pour des activités d'intérêt général, et des logements pourraient être envisagés à l'étage et dans les combles. Dossier à suivre.

Côté urbanisme et immobilier, vous avez sans doute entendu parler de 2 projets importants pour notre commune.

Le premier, situé derrière la boucherie, a été accepté conformément au PLU, pour la construction d'environ 50 logements, dont 12 logements sociaux

Nous allons engager des discussions avec le bailleur social pour étudier la possibilité de réserver un maximum de ce programme à des logements seniors.

Il faut noter que 25 % des rez-de-chaussée, représentant 300 m², seront réservés à des activités commerciales ou d'intérêt général. Selon le coût proposé, la commune pourrait envisager de se porter acquéreur d'une partie de ces locaux.

Le second projet, dont le permis est en cours d'instruction, consiste à construire 27 logements route de Bonnaz, sur la propriété Thévenod.

Pour ces 2 dossiers, nous avons essayé, dans le cadre des possibilités offertes par le PLU, de minimiser la gêne engendrée pour les habitants des constructions environnantes.

Dans les 2 cas, nous appliquerons une taxe d'aménagement majorée, qui permettra à la commune de prendre en charge notamment les équipements de sécurisation des accès, par la construction de trottoirs chemin de Champ Clavel et route de Bonnaz.

Il reste encore à finaliser, avec la communauté de communes, l'organisation de la collecte des déchets.

En matière de voirie, nous procéderons dès ce printemps, à la mise en place définitive du rond-point de l'église par la construction des bordures, et la réfection du goudron par le Département. Cet équipement a bénéficié de subvention du Département et d'une aide au titre du reversement des amendes de police.

Dans le prolongement, nous avons confié au Cabinet UGUET la mission d'élaborer un projet d'aménagement de la route de Bonneville, jusqu'à l'ancienne ferme d'Émile Gavillet, qui est en cours d'aménagement: mais c'est une route départementale, et nous sommes en attente de discussions avec le Département. Ce projet comprendra l'aménagement du parvis de l'église et de la place de la mairie. Les travaux pourront être envisagés par tranches.

Parallèlement, sur ce même tronçon, nous avons confié au SYANE une étude préalable pour l'enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphone et d'éclairage. Le mode de financement de ce type de travaux semble avoir été modifié, ce qui faciliterait leur réalisation plus rapide.

Dossier à suivre également, en espérant que cela se passera mieux que pour la fibre...

En effet, le délai annoncé aujourd'hui est 2^e semestre 2023. Mais il a déjà été reporté tellement de fois que l'on n'ose plus y croire...

Comme vous l'avez constaté, nous avons également réalisé 2 nouveaux parkings :

- Le premier le long du chemin de Champ Clavel en coordination avec l'installation de l'aire de tri, pour lequel il nous reste à terminer ce printemps l'aménagement de la continuité piétonnière,
- Le second, qui a été complété récemment par la plantation d'arbres et le sera bientôt par la pose de nouveaux bancs, pour accompagner les 2 réalisations majeures qui ont vu le jour en cette année 2022 :
 - La micro-crèche d'Aurélié Dumont qui a ouvert voici maintenant un an,
 - Et le cabinet médical du Docteur Macheda qui a ouvert au printemps.

Ces 2 équipements, qui refusent du monde depuis leur ouverture, sont venus renforcer l'offre de services à disposition des habitants de notre commune.

Enfin, il faut noter aussi la clôture mise en place derrière l'école et le goudronnage de l'impasse des Carmes.

Il nous reste plusieurs projets commandés, en attente de concrétisation : un columbarium au cimetière, un WC public nécessaire et demandé place du village, une plateforme pour jeux de boules dans l'espace libre sous l'école, avec des passerelles pour traverser le ruisseau.

Ensuite, nous avons également deux projets importants pour lesquels des dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès de la Région : un pumptrack et une cuisine pour le 648. Nous attendons la réponse de la Région.

Au niveau des intercommunalités, il faut noter 2 faits marquants :

Pour la CC4R, la modification du jour de ramassage des ordures ménagères qui passe du lundi au mercredi, et la modification du tri. Vous n'aurez en effet plus que 2 containers :

- Un vert pour le verre
- Un jaune pour les papiers, cartons et plastiques, avec un élargissement du terme « plastique ».

Toutes les informations ont été distribuées dans les boîtes aux lettres. Mais vous pouvez consulter tout cela sur les sites de la mairie, de la communauté de communes ou du SYDEVAL, anciennement SIVOM de la Région de Cluses qui a changé de nom.

Deuxième fait marquant, pour le SRB cette fois, la mise en route d'une nouvelle station d'épuration dont la capacité passe de 32 000 à 80 000 EH, et qui depuis le mois de septembre produit du gaz en méthanisant les boues produites par l'épuration, gaz qui est revendu à GRDF pour être introduit dans le réseau de distribution.

Au niveau des animations, qui ont été nombreuses cette année après les années 2020 et 2021 très compliquées, je voudrais saluer et remercier les associations qui se donnent du mal pour vous proposer des événements sur notre belle place du village.

On peut noter la fête de la musique, la fête du village pour la Saint Maurice, le marché de Noël, les diverses animations menées par les amis de l'école, les différents Food trucks, avec souvent une coordination appréciée entre les organisateurs que sont principalement le Comité des Fêtes, les Amis de l'École et les Tamalous.

Il faut noter aussi l'implication des bénévoles de la bibliothèque, et de tous les autres...

La commission vie du village mérite également vos remerciements pour tout le travail fourni...

Jamais à court d'idées et d'initiatives, cette commission est un peu ma hantise, car il faut plutôt la freiner que l'encourager... et surtout, ne pas lui laisser à disposition le catalogue d'un fournisseur... Mais je plaisante !

Je voudrais ensuite remercier et féliciter l'ensemble des agents de la commune pour leur dévouement et leur disponibilité jamais démentis.

Malheureusement, début novembre, Catherine nous a annoncé qu'elle avait décidé de nous quitter pour rejoindre l'agglomération d'Annecy et ainsi de se rapprocher de son domicile. Nous la regretterons, tant ses compétences et sa bonne humeur ont été appréciées, et nous lui souhaitons de poursuivre sa carrière dans les meilleures conditions.

Nous avons accueilli il y a quelques jours Pauline, qui je l'espère se plaira à Marcellaz !

Enfin, je ne terminerai pas sans remercier les membres du conseil municipal pour leur implication, l'esprit d'ouverture et de discussion qui les anime, pour la bonne entente qui règne entre nous. C'est un vrai plaisir d'être maire dans ces conditions...

Et parmi l'équipe municipale, un remerciement particulier aux adjoints qui assument leur rôle dans les domaines qui leur ont été confiés, et à Mélanie Lecourt, déléguée aux dossiers intercommunaux et qui m'accompagne notamment à la communauté de communes, ce qui n'est pas toujours facile...

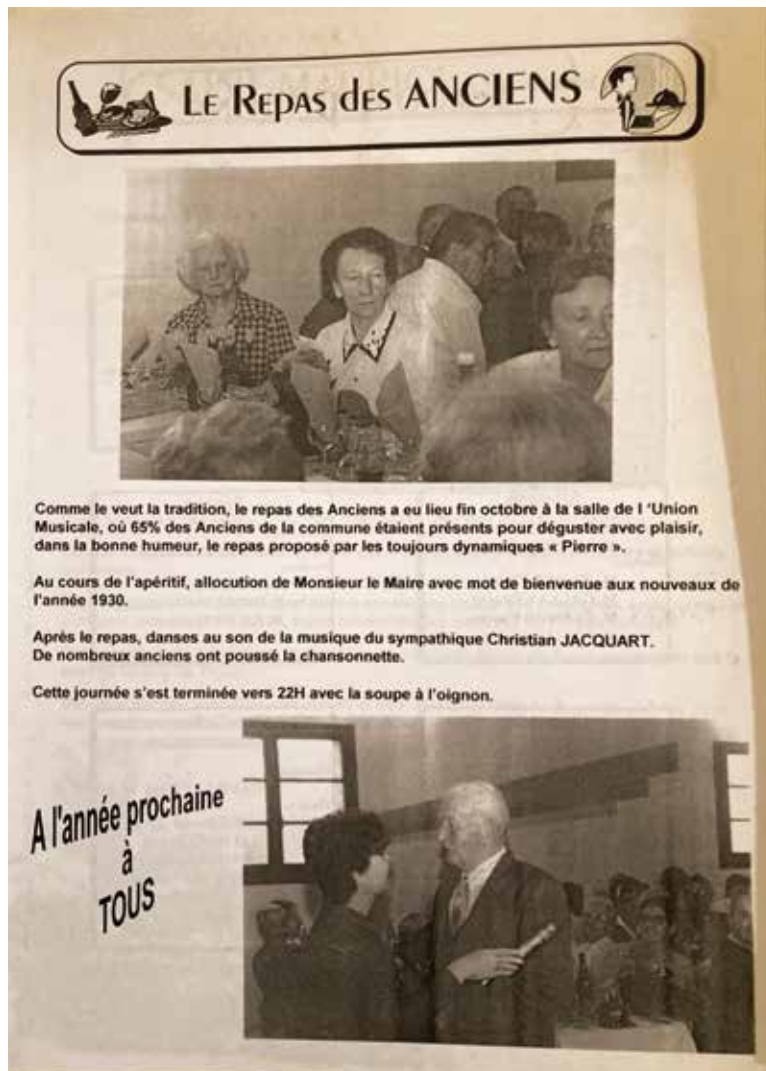
Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023, que nous puissions continuer à faire vivre harmonieusement notre village, en favorisant son développement tout en lui conservant son identité.

J'ajouterai qu'en ces temps compliqués, où nombre d'entre vous me font part de leur désarroi et de leur manque de confiance dans le discours officiel, ce qui se comprend aisément, nous avons besoin de bienveillance, d'entraide, de bon sens, mais aussi de beauté et de paix.

Votre Maire
Luc PATOIS



NOS AÎNÉS À L'HONNEUR



Repas des Aînés du bulletin municipal de 1996

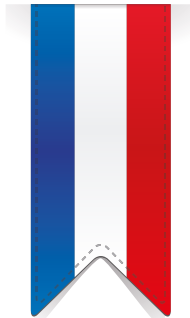
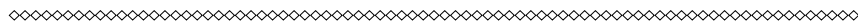
Notre traditionnel repas des Anciens s'est tenu cette année le 16 octobre dans la salle des fêtes de la commune. 47 Marcellanais et Marcellanaises nous ont fait le plaisir de leur présence et ont pu partager et échanger en dégustant saint jacques, rôti et gratin cuisinés par la Boucherie JENATTON et un délicieux framboisier de la Boulangerie de l'Aurore.

Ce repas a été bien évidemment et comme traditionnellement l'occasion de fêter les 60 ans de mariage de Nicole et Guy Costaz, les 50 ans de mariage de Brigitte et Léon Gavillet, Charlette et Guy Challancin, Annie et Jean-Claude Gerdil, Francette et Pierre Schmid, et les 80 ans d'Éliane Jolivet, Giovanni Mori, Gérard Vuagnoux et François Rius.

Valses et tangos ont ensuite pris le relais de ce déjeuner sur une piste spécialement « semoulée » à cet effet! La journée s'est terminée en fin d'après-midi et a été, une fois encore, appréciée de nos aînés que nous remercions pour le plaisir qu'ils nous donnent lors de cette journée!

En complément, 23 boîtes de Chocolat ont été distribués à chaque Marcellanais (es) de 80 ans et plus, ainsi qu'aux bénévoles de la bibliothèque.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est sous un beau soleil matinal que s'est déroulée, à 9h30, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre en présence, de M. Félix Lucien-Vauthier, Président des AFN de la section du Môle et de M. Luc Patois, entouré de plusieurs adjoints.

Dans l'assistance, des enfants de l'école de Marcellaz étaient présents en nombre manifestant leur intérêt pour cette commémoration de la signature de l'armistice de 1918 ainsi que pour l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens et actuels.



Après lecture des traditionnels messages et dépôt de la gerbe communale au pied du Monument aux morts, les orateurs et l'auditoire se sont dirigés sous la Grenette pour partager un verre de l'amitié.

CABINET MÉDICAL ET CRÈCHE: UNE INAUGURATION 3 EN 1



Le 16 novembre 2022 étaient inaugurés 3 nouveaux équipements de la commune, 2 établissements privés mais d'utilité publique et le parking communal les desservant. Ces équipements tant attendus et maintes fois abordés dans nos Mag' ont enfin pu ouvrir leurs portes et accueillir leur public respectif et répondre en partie aux besoins des habitants.

LE CABINET MÉDICAL

Le cabinet médical 2.0 est devenu plus concret pour tous et sait satisfaire les patients qui étaient en recherche de praticiens.

« On est sur un cabinet nouvelle génération, qui n'a pas le mode de fonctionnement habituel. Ici, on travaille sur plusieurs bureaux, de manière simultanée avec une assistante médicale. On délègue une partie de nos tâches: l'accueil des patients, la prise de rendez-vous et les parties administratives au secrétariat administratif. Ce qui permet de laisser aux médecins plus de temps pour s'occuper du soin, ce système permet aussi de fluidifier les arrivées et d'éviter aux patients des temps d'attente trop longs. Nous sommes dimensionnés pour les soins de premiers recours, de la médecine générale, et faisons aussi du soin non programmé pour proposer des solutions de rendez-vous aux patients dans les 48 heures. Je travaille en grande articulation avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) », confie le Docteur Macheda.



« Nous disposons aussi de technologies modernes ce qui me permet notamment d'écouter le cœur des patients et de faire, à distance, un électrocardiogramme ou une échographie ». Le docteur Macheda croit beaucoup en la télémédecine. « Ça permet de faciliter l'accès aux soins, on ne parle pas seulement de consultations en visio via whatsapp, ça va beaucoup plus loin, on est sûr de l'assistance technique, des gestes médicaux à distance. Ça permet aussi de proposer des consultations pluridisciplinaires car nous travaillons avec des gastro-entérologues, cardiologues, anesthésistes, etc. ».

Le cabinet a déjà permis d'augmenter l'offre de soin à Marcellaz et, dès le début d'année 2023, l'établissement accueillera une nouvelle assistante médicale, une deuxième secrétaire ainsi qu'un médecin à temps plein à partir du mois d'avril, ce qui devrait encore contribuer à améliorer l'offre de soin du secteur.

Horaires du secrétariat:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

LA MICRO-CRÈCHE DÉLICHA

Ouverte il y a déjà un an, elle affiche complet depuis son ouverture, ce qui n'est pas une surprise tant la demande sur le secteur est importante.

Elle accueille quotidiennement 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et propose des activités variées.

Vous avez sûrement déjà croisé sur nos chemins la petite troupe qui rendait visite à la boulangerie, à la boucherie, aux chèvres ou encore qui glanait quelques plantes aux jardins du 648.



“Délicha se voulait proche de sa commune et c'est chose faite, nous sommes partenaires avec plusieurs acteurs locaux: la boulangerie, la bibliothèque où nous avons RDV chaque 1er lundi du mois, « les p'tites bulles » pour des séances de yoga bébé, la ferme coloquinte pour réaliser nos carrés potagers... il y a sûrement encore plusieurs pistes à explorer et si vous souhaitez les vivre avec nous n'hésitez pas à nous faire signe” précise Aurélie Dumont sa fondatrice.

Après 1 an d'existence cette structure est encore pleine d'idées et proposera en 2023 des ateliers qui seront ouverts au public, alors guettez les infos sur son site web ou sa page Facebook pour ne pas les louper.

site web : www.delicha.info

 micro-crèche Délicha

UN BAIL À CONSTRUCTION À L'USAGE D'ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour ces deux projets, la mairie a fait d'une pierre deux coups. « On a regroupé les deux projets au même endroit, ce sont des projets privés, on leur a délivré un bail à construction sur une surface de 500 m² chacun pour une durée de 50 ans. Cet espace est dédié à un usage d'intérêt général, ce qui signifie que, s'ils décident de partir, le repreneur ne pourra pas faire ce qu'il veut. La mairie garde la main sur la vocation du lieu », confie le maire de Marcellaz, Luc Patois.

Le parking aménagé devant les deux bâtiments, a été totalement pris en charge par la mairie. « C'est un parking communal de 32 places qui n'est pas réservé à ces équipements. Comme c'est situé à proximité de la Grenette et des jeux d'enfants, le parking sert à tout le monde ». Ce dernier a coûté 80 000 euros dont 15 000 € de subventions du Département.



VILLAGE EN FÊTE

OPEN AIR ET VIDE-GRENIER

C'est avec une énergie qui invite à se rassembler pour se retrouver que nous avons pu organiser en 2022 à nouveau l'open Air 2^e édition samedi 17 septembre et tenir le stand de restauration buvette lors du vide grenier organisé par les actifs retraités Les Tamalous. Malgré une température ayant chuté et devenu automnale en soirée, les groupes ont pu se produire devant un parterre de fans, sur la scène de la Grenette, devenue maintenant le lieu de nombreux concerts.



Un soleil généreux a baigné la seconde journée du 18 septembre de ce week-end de fête qui a pu réunir de nombreux participants au vide grenier et beaucoup de visiteurs petits et grands. Fort heureusement car après 3 ans sans ce vide grenier, nous avons reçu beaucoup de demandes pour que cette manifestation puisse se reproduire.

L'aventure sera renouvelée cette année avec la volonté de rendre cette journée encore plus esprit village car la tradition des apéros de quartier verra sûrement à nouveau le jour en 2023. Nous invitons toutes les associations du Village à nous retrouver pour cette fête automnale de tradition le second week-end de septembre.



MARCHÉ DE NOËL

Puis vint le temps des marchés de Noël ! La Grenette a accueilli les artisans et créateurs locaux en ce 3 décembre, avec les magnifiques Saltimbanques de Sabaudia, le très local DJ Matafan et la raclette party avec Phil Grill' des Alpes. Un grand merci pour les artisans et les visiteurs qui ont su braver le froid et la participation des associations Les Amis de l'École et les Tamalous. C'était un bel esprit de Noël.

L'objectif en ce début d'année est de pouvoir programmer à nouveau des manifestations car la bonne participation pousse à continuer. Si vous avez envie de nous rejoindre, restez à notre écoute via la Page FB. Nous avons besoin de bras, de bonnes volontés, de simplicité et serons heureux de vous accueillir parmi nous !

Le comité des fêtes



LES TAMALOUS

L'Assemblée générale des TAMALOUS s'est tenue le 23 mars: 23 adhérents étaient présents et 19 ont donné leurs bons pour pouvoir. Notre association comptait 53 adhérents en début d'année et s'est vue se développer grâce à 13 adhérents supplémentaires. Nous avons fini l'année avec 65 adhérents, notre merveilleuse Marciane nous ayant quittés au mois de septembre juste avant notre sortie en Alsace, à laquelle elle se faisait une joie de venir.



Première sortie en avril « beignets de PDT » chez la Duche à FAUCIGNY



Pliage des feuilles de sortie pour juin et juillet



Stand de gâteaux fête de la musique



En mai visite du musée PACCARD avec le club rencontres et loisirs de Fillinges pour compléter leur car

En juin visite du musée du Tabac à Rumilly et des jardins secrets à Vaulx et en juillet train de la Mûre et bateau sur le lac de Monteynard. Pour ces deux sorties, cette fois ce sont quelques Fillingeois qui se sont joints à nous.



En août sortie filets de perches à l'auberge des lacs de THYEZ.



Vide-greniers 18 septembre

Enfin septembre sortie de trois jours en Alsace. Nous avons complété notre car avec des personnes hors Tamalous. 1^{er} jour Arziviller visite en bateau du plan incliné ouvrage qui remplace 7 écluses. 2^e jour visite guidée de Strasbourg et déjeuner spectacle au royal palace à Kyrie et 3^e jour visite de Colmar en petit train et avant notre retour en Haute Savoie dégustation dans une cave sur la route des vins d'Alsace: Un très beau voyage!



Un mercredi sur deux, jeux et les marcheurs viennent nous rejoindre pour se réconforter autour d'un bon thé



Marché de Noël



Et pour clore cette année 2022, repas de NOËL au Bellevue à AYSE I

ENCORE UNE ANNÉE RICHE D'ÉVÈNEMENTS POUR DES ADHÉRENTS DYNAMIQUES ET SURTOUT TRÈS HEUREUX DE SE RETROUVER ET DE PARTAGER DE BONS MOMENTS EN COMMUN !

Notre prochaine assemblée générale le 14 février 14h30 à la salle des fêtes à côté de l'église. Venez nombreux, nous acceptons toutes les personnes qui veulent se joindre à nous quel que soit l'âge.

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉCOLE de MARCELLAZ-en-FAUCIGNY

Les parents d'élèves de l'école de Marcellaz sont fiers de vous présenter l'association nommée « les Amis de l'Ecole ».

Cette association, à but non lucratif, est constituée d'un bureau, réélu lors de chaque assemblée générale annuelle en septembre.

Elle s'appuie sur le volontariat et bénévolat des parents d'élèves, qui ont tous à cœur que tous les élèves de l'école de Marcellaz puissent profiter de différentes activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire. Ceci en étroite collaboration avec Monsieur Rossi, le Directeur de l'école, ainsi que Monsieur Durget, enseignant parmi nous depuis la rentrée 2008.

Les buts de l'association sont donc en priorité le financement d'activités pour les enfants dans le cadre scolaire, mais aussi la gestion de la cantine scolaire ainsi que la participation de l'école à la vie du village.

L'association est largement soutenue par la mairie, ainsi que par les différentes associations du village, aide précieuse, avec laquelle l'association « Les Amis de l'Ecole » évolue avec succès. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Nos rendez-vous annuels sont : le cross des Bûches, événement majeur en cette année 2009, car la 20^{ème} édition aura lieu le samedi 7 novembre 2009. Cette manifestation sportive est aussi un véritable rassemblement festif, convivial, et chaleureux, et nous serons heureux de vous compter parmi nous !

Puis vient le concours de bataille (enfants) et de belote (adultes) le 14 novembre 2009.

Nous participons aussi au « vide grenier » de Marcellaz. C'est pour nous la possibilité de produire et vendre du cidre délicieusement apprécié par les petits comme les grands !

Ces manifestations ont permis de récolter des fonds, dont les enfants en ont été et en sont les principaux bénéficiaires.

Nous avons eu l'opportunité de participer aussi à l'organisation en 2005, d'une semaine consacrée à l'élaboration d'un spectacle de cirque, véritable aventure pour chacun des enfants et adultes présents.

En 2007, ce fut « l'aventure environnementale », grâce à la conception puis à la fabrication de tout un parcours extérieur, jalonné de différents sites créés puis façonnés avec un mélange de matériaux naturels : l'atelier nature !

2008 sera l'année des classes vertes !

C'est aussi la fête de Noël, le carnaval, la Fête de fin d'année.

Nous tenons à remercier toute l'équipe pédagogique de l'école de Marcellaz, ainsi que le soutien de la mairie, de même que tous les parents et bénévoles « d'un jour », sans qui aucun projet ne verrait le jour ! Merci.



LES AMIS DE L'ÉCOLE

C'est avec une équipe quasiment intégralement renouvelée que Les Amis de l'école de Marcellaz ont débuté l'année scolaire 2022-2023.

Du fait de la toute nouvelle équipe, nous n'avons pas pu suivre la manifestation de la fête d'automne. Nous espérons pouvoir reprendre notre participation à la rentrée, si nous avons suffisamment de bénévoles pour nous aider à faire notre traditionnel jus de pommes.

Cependant, notre équipe motivée et pleine d'idées qui fourmillent a organisé **notre 1^{er} bal d'Halloween le 13 novembre 2022**. Malgré une météo très automnale, nous avons rencontré un fort succès. Pour le plus grand bonheur des enfants et des parents, la boum s'est faite avec le DJ du Petit Savoyard (offert par la société Mu-Tech, tout comme la sono), sous les lumières des stroboscopes. Les plus petits comme les plus grands ont pu se faire maquiller, sous les chapiteaux décorés pour effrayer au maximum. Tout le monde a pu se réchauffer avec le vin chaud, la tartiflette faite sur place, les crêpes et autres bonbons, mais également les bonnes bières du 744 ! Nous remercions chaleureusement nos parents bénévoles, mais aussi nos sponsors, sans qui cette manifestation n'aurait pas eu le succès qu'elle a eu !

En décembre, avec le Comité des Fêtes de Marcellaz, nous avons participé à **l'organisation du marché de Noël**. Nous avons proposé une soupe bio faite maison offerte par un des papys de l'école, et les bénévoles ont préparé des plateaux de charcuteries et fromages locaux pour accompagner le repas de midi. Tout au long de la journée, nous avons également proposé des crêpes, et notre soupe ainsi que nos plateaux ont accompagné les visiteurs jusqu'au soir. Les enfants avaient préparé des décorations de Noël, vendues au profit des amis de l'école. Et nous avons également organisé une vente de sapins de Noël. En milieu d'après-midi, les enfants ont eu la grande joie de rencontrer le Père Noël, descendu exceptionnellement du Pôle Nord pour visiter le beau marché de Noël de Marcellaz, et offrir quelques gourmandises aux enfants sages ! Nous sommes enchantés de cette journée, qui malgré le froid, s'est faite sous le signe de la bonne humeur et de la joie.

Ce début d'année est marqué par l'organisation d'**une Tombola** ! Nous sommes plus que ravis d'être soutenus par de nombreux sponsors, et c'est plus de 60 lots qui seront à gagner ! Massages, vernis semi-permanent, maquillage, du coaching, cadeaux de chez Lanches Sport, entrées à Crazy School, à Air Jump, à Aquariaz, à Vitam, au bowling, à Filenvol, à Aquaparc, des forfaits de ski aux Gets, aux Brasses, à Avoriaz, des bons d'achat chez So Easylook, Villaverde, brasserie Chez Joséphine, Jouets Sajou, maraîchers, Petit Savoyard, chez Peguet, au 744, places de cinéma du Mont-Blanc, repas à la table à Raclette, vols en hélicoptère, bouteilles de vins offert par Mu-Tech... Nous remercions nos parents bénévoles pour leur investissement, ainsi que tous nos donateurs. Les billets sont vendus par les enfants de l'école à compter du 16 janvier, et le tirage au sort se fera sous la Grenette le vendredi 24 février 2023, avec un apéro offert par les Amis de l'École et quelques grignotages.

Au printemps, nous organiserons **une marche de Pâques**, avec pourquoi pas un pique-nique, une buvette, etc. Les enfants iront dans les bois chasser les œufs !

Enfin, l'année scolaire se terminera sur une note festive avec notre Kermesse, qui aura lieu cette année un vendredi soir après l'école. Nous vous tiendrons informés de nos prochains événements à venir.

En tout état de cause, des départs de bénévoles sont prévus à la rentrée, notamment de notre Présidente Julie RUFFET. Nous serons ravis de vous accueillir dans notre association dynamique et pleine d'énergie, où la bonne humeur règne.

*Julie RUFFET,
Présidente des Amis de l'École de Marcellaz.*



N'hésitez pas, nous vous accueillerons volontiers dès maintenant, pour vous intégrer autour d'un petit moment de convivialité. Un peu de votre temps, un peu d'énergie, beaucoup de rires, beaucoup de bonne humeur !



LES VŒUX DU MAIRE

Quel plaisir de se retrouver tous ensemble réunies sur un format « plus classique » cette année à l'occasion des Vœux du Maire !



Le 5 janvier 2023, **près de 200 personnes** se sont réunies dans la salle polyvalente (pour partie en travaux en raison de son agrandissement) pour participer à la traditionnelle soirée de Vœux.

En présence de nombreux élus, Luc Patois a pu ainsi partager son bilan de l'année 2022 et les perspectives 2023 (retrouvez son discours complet dans le « Mot du Maire » en début de ce Mag)

Martial Saddier a pris la parole pour communiquer les projets en cours et engagés sur 2023 pour le Département.

Daniel Béné, Michel Dupont et Fernand Levet, se sont ensuite vus remettre les médailles du travail, respectivement Or, Vermeil et Argent.

La soirée s'est terminée autour d'un pot qui a été l'occasion de nombreux échanges entre les Marcellanais et Marcellanaises, dans un esprit convivial.



Médaille du travail de Daniel remise par Martial SADDIER



Médaille du travail de Fernand remise par Agnès GAY



Médaille du travail de Michel remise par Bernard CHAPUIS



HOMMAGE À L'ABBÉ AMÉDÉE ANTHONIOZ,

Comme le disait sa carte de visite, le Père Amédée se voulait « chrétien avec vous, prêtre pour vous, tous les jours, à toute heure, heureux d'être là pour vous ».



Après 70 ans d'activité, Caroline GAVILLET a définitivement fermé les volets du «CAFE DE LA MAIRIE».

A 90 ans, elle se décide enfin à prendre sa retraite. Elle ne restera pas pour autant inactive et souvent le matin dès 7 heures, les draps sont à la fenêtre. Bientôt trisaïeux, Caroline est bien entourée. Tous les jours ses filles, Marie-Louise et Gaby lui rendent visite, et le dimanche après-midi toute la famille se retrouve dans l'ancien « CAFE DE LA MARIE ».

BONNE RETRAITE CAROLINE.

MARCELLAZ Le Mag'



MARCELLAZ VUE DU CIEL



AVANT / APRÈS



Le plus ancien Café était situé au dessus de l'église à l'angle de la rue descendant sur Arpigny. Il ferma ses portes avant la 1^{ère} guerre mondiale. En face de l'école se feraient deux autres cafés :

Café du devant : Maurice Carme y servait le café et préparait de bons petits plats. Son surnom était le "vifain cireau" car elle réceptionnait et délivrait les télégrammes souvent destinés à annoncer des mauvaises nouvelles.

Café de la Mairie : Tenu par Caroline Gaudillet qui s'occupait également de l'épicerie qui formera en 1972. En 1998, Caroline prend sa retraite à 90 ans !

Et maintenant place à l'altitude 648 ...



UNE COMMUNE DONT ON PARLE!

DES COMMUNES POUR l'an 2000 MARCELLAZ-EN-FAUCIGNY,

aujourd'hui rurale et fière de l'être,
mais demain ? Résidentielle ?
Sûrement pas, veut-on se persuader !

Marcellaz-en-Faucigny, aujourd'hui un village agréable à découvrir avec ses villages formés d'un petit noyau de maisons et de quelques fermes isolées, est devenu une commune à part entière. Le territoire, qui s'étend sur 1.500 hectares, est limité au nord par la commune de Vion, au sud par celle de Polleymont, à l'est par celle de Vion et au sud-est par celle de Polleymont. La commune est traversée par la route nationale 101, qui la relie à la commune de Vion et à celle de Polleymont. Le territoire est riche en patrimoine naturel, avec de nombreux lacs et forêts. La commune est également connue pour ses produits agricoles, notamment le miel et le fromage.

Deux initiatives en cours
Comment expliquer alors que des gens de l'extérieur trouvent encore de la terre à Marcellaz ? Par le fait que le territoire est très riche en patrimoine naturel, avec de nombreux lacs et forêts. La commune est également connue pour ses produits agricoles, notamment le miel et le fromage.



M. Raymond Rindoud, spécialiste dans la remise en état des voitures d'occasion, ne regrette pas de s'être installé à Marcellaz pour travailler au caduc.

par Gérard DEL RIO



La habitation des Chénouans - cinq villas (et bientôt une sixième) construites sur une parcelle appartenant pour 1 tiers à la commune de Marcellaz, et deux tiers à ses voisins Polleymont, deux communes de la vallée de l'Arve.

Le territoire est riche en patrimoine naturel, avec de nombreux lacs et forêts. La commune est également connue pour ses produits agricoles, notamment le miel et le fromage.

Le territoire est riche en patrimoine naturel, avec de nombreux lacs et forêts. La commune est également connue pour ses produits agricoles, notamment le miel et le fromage.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.



21 enfants, de 5 à 12 ans, fréquentent l'unique classe assurée par Mme Guespi-Bourbon, jeune institutrice, en poste à Marcellaz depuis la dernière rentrée scolaire.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

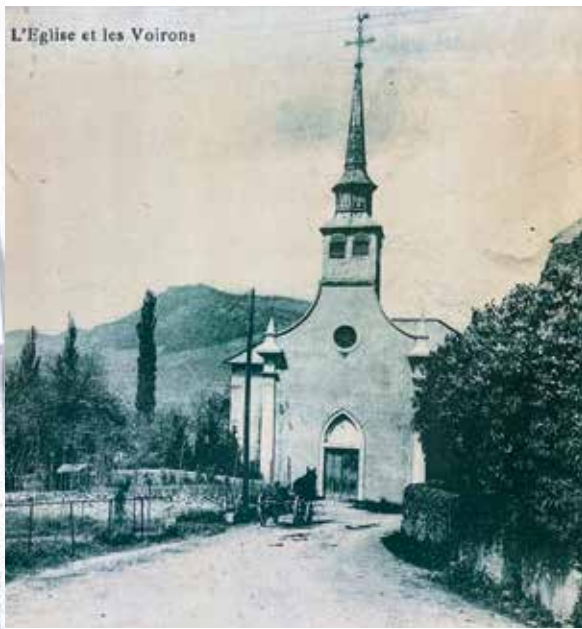
La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.



Soutenue par une puissante grue, la charpente du clocher a été installée le 21 octobre. Une toiture en cuivre la recouvrira bientôt.

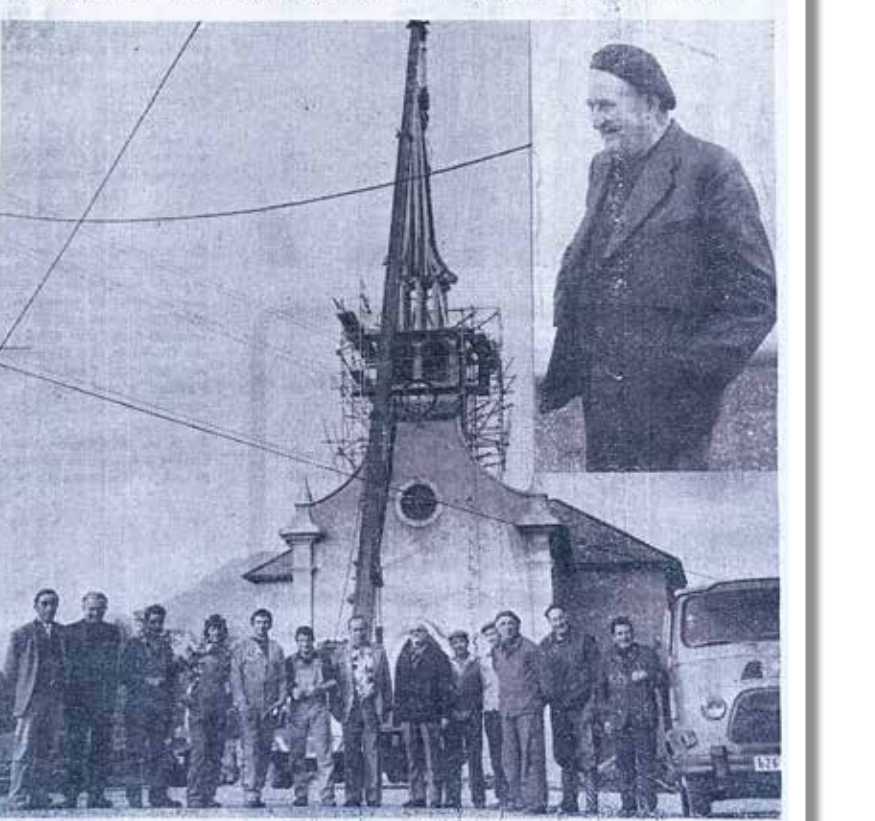
La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.

La terre occupe une place prépondérante et il faut pas chercher longtemps avant de trouver de belles parcelles, souvent encadrées par des forêts.



L'Eglise et les Voirons

MARCELLAZ : L'ÉDIFICATION DU NOUVEAU CLOCHER



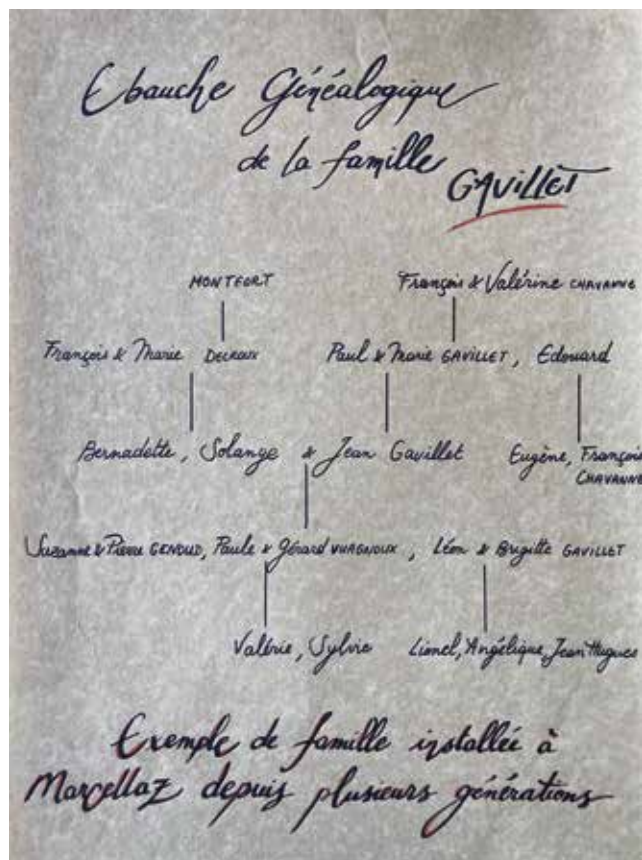
En attendant que soit fixé le coq sur le nouveau clocher de Marcellaz les habitants du village admirent à tour de rôle le travail de l'artisan qui l'a construit.

M. Ramceur a parfaitement réussi ce petit chef-d'œuvre, fait main en cuivre, mesurant environ 60 centimètres.

Pendant que s'édifie rapidement la mise en place du clocher, qui sera suivie par la couverture, M. le Curé présente un certain sourire de satisfaction en regardant travailler les spécialistes.

(Photo Robert Pellet, A.I.G.L.E.S.)

MARCELLAZ ET SES HABITANTS





Marcellaz (Hte-Savoie)

LE BOURG ET LES HAMEAUX





MARCELLAZ-en-FAUCIGNY (Hte-Savoie) — La Fromagerie



MARCELLAZ-en-FAUCIGNY (Hte-Savoie) — La Place

“ Un village ÉCO-RESPONSABLE

OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Notre troisième opération Village Propre s'est déroulée le jeudi 24 septembre. Les « ramasseurs » n'étaient pas nombreux, sans doute en raison d'un temps plus que maussade !

Pour autant, la collecte a été fructueuse puisque **près de 30 kg de « petits » déchets** ont été ramassés à cette occasion. Un grand merci à tous les participants que nous espérons encore plus nombreux au cours de l'édition 2023 !



LA SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023 et conformément à la nouvelle réglementation, les habitants sont amenés à déposer tous les emballages (plastique, aluminium, carton, etc.) et tous les papiers dans un même conteneur, de couleur jaune. Il s'agit de simplifier le tri en collectant l'ensemble des emballages. Cette nouvelle consigne de tri doit permettre de collecter plus de 3 kg d'emballages par habitant et par an. Autant de déchets qui seront recyclés !

EN QUOI ÇA CONSISTE ?

La simplification du geste de tri consiste à étendre les règles de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors comme les films plastiques, les pots, les barquettes, les tubes de dentifrice ou les sachets plastiques. À cela s'ajoutent dorénavant les petits emballages comme les dosettes de café en aluminium, les couvercles des pots ou encore les capsules. Sur notre territoire, les règles de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et aux flacons.

À compter du 1^{er} janvier 2023, les 64 points de tri vont être tous transformés de manière à respecter cette nouvelle consigne de tri. À partir de 2023, deux seuls containers de tri resteront en service, le tri du verre de couleur verte et le tri des emballages de couleur jaune.



Le Tri +
Simple !



Pour plus d'information, veuillez contacter le SYDEVAL
au 04 50 98 43 14 ou www.sydeval.fr

OUVERTURE DE LA NOUVELLE DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE VIUZ-EN-SALLAZ / PEILLONNEX

À compter du mercredi 9 novembre 2022, une nouvelle déchetterie a ouvert ses portes sur la zone d'activité économiques ZAE des Tattes localisée sur les communes de Viuz-en-Sallaz et de Peillonex. Ce nouvel équipement est venu remplacer la déchetterie de Fillinges, devenue obsolète, qui a fermé ses portes définitivement le lundi 7 novembre à 19h.

Avec ses 12 quais de déchargement, la déchetterie de Peillonex accueille dans les meilleures conditions, les usagers des 11 communes de la Communauté de Communes des 4 Rivières. À l'image du site de Saint-Jeoire, la déchetterie de Viuz-en-Sallaz - Peillonex permet la valorisation des déchets verts, les encombrants, les métaux/ferrailles, le bois, les gravats et plâtres, les pneus, les cartons, l'électroménager, les écrans, les batteries, les meubles et literies ou encore, les déchets ménagers spéciaux (huiles, peinture, radiographie, piles, lampes et néons), etc.

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Les horaires restent inchangés :

	HORAIRES HIVER 1 ^{er} déc. au 28 ou 29 fév.		HORAIRES ÉTÉ 1 ^{er} mars au 30 nov.	
Lundi		13h – 16h20		13h – 18h50
Mardi	FERMÉ		FERMÉ	
Mercredi		13h – 16h20		13h – 18h50
Jeudi		13h – 16h20		13h – 18h50
Vendredi	9h – 11h50	13h – 16h20	9h – 11h50	13h – 18h50
Samedi	9h – 11h50	13h – 16h20	9h – 11h50	13h – 18h50
Dimanche	FERMÉ		FERMÉ	

COORDONNÉES

Déchetterie de Viuz-en-Sallaz

1038 rue de l'industrie 74250 Viuz-en-Sallaz

Accès : Déchetterie située derrière le bâtiment SRB dans la zone d'activités économiques de Viuz-en-Sallaz. Prendre RD12 entre Cénoche (Peillonex) et rond-point du supermarché Casino (Viuz-en-Sallaz).

Tél. : 04 50 31 46 95

Mail : responsable.2d4r@gmail.com



Cette déchetterie est munie d'un contrôle d'accès qui permet d'identifier les usagers du territoire. **De ce fait, lors de votre premier passage, vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour récupérer votre badge d'accès.** Si vous êtes déjà en possession d'un badge, celui-ci vous permet déjà d'accéder aux 2 déchetteries !



NOTRE CONTRIBUTION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Cette année comme vous l'aurez constaté, nous n'avons pas reconduit le « concours de déco de Noël » en raison du contexte lié à la sobriété énergétique. La Commune a choisi de maintenir ses illuminations de Noël, pour autant, elle a participé à cette action en réduisant notamment son éclairage public de 23h à 5h tous les jours. Nous vous rappelons quelques bons gestes pour permettre d'agir individuellement sur notre économie d'énergie :

Chez vous, chaque geste compte pour économiser l'énergie !

Agir sur le chauffage et l'eau chaude est essentiel puisque ces deux postes représentent près de trois quarts de la dépense énergétique des ménages. Mais il existe d'autres sources d'économies au regard des nombreux appareils qui consomment de l'électricité dans nos logements. Adopter des gestes simples au quotidien et choisir des équipements plus performants sur le plan énergétique : il y a 1001 façons de faire des économies d'énergie. Découvrez-les.

#1 Je règle mon chauffage à 19° maximum

Le chauffage constitue la principale source de consommation d'énergie. Il est possible de diminuer sa consommation sans incidence sur son confort : en effet, la température recommandée est de 19° maximum lorsque la pièce est occupée en journée.



Les ménages en situation de précarité énergétique peuvent s'adresser aux conseillers France Renov' pour être accompagnés et conseillés, et améliorer la performance énergétique de leur logement grâce aux dispositifs d'aide existants.

Le saviez-vous ?

- Baisser le chauffage de 1 °C dans son logement, c'est 7 % d'économies d'énergie par an.
- Le secteur résidentiel représente 30 % de la consommation finale d'énergie en France, c'est autant que le secteur des transports. (source : SDES)
- Le chauffage, c'est 66 % des dépenses d'énergie d'un ménage. (source : Ademe)

Les autres bons réflexes à adopter au quotidien

- Baissez le chauffage en quittant votre logement.
- Installez des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres, cela évitera les déperditions de chaleur.
- Pensez à purger régulièrement vos radiateurs et évitez les radiateurs d'appoint électriques ou gaz.
- Placez des bas de portes sur celles donnant sur l'extérieur ou la cave et le sous-sol.
- Installez des équipements de chauffage fonctionnant aux énergies renouvelables (solaire, pompe à chaleur, etc.) pour ne plus dépendre des énergies fossiles (fioul ou gaz).

Pour aller plus loin

- Télécharger le guide ADEME « Un hiver tout confort »
- Télécharger l'infographie ADEME « Chauffage : pourquoi passer aux énergies renouvelables ? »
- Voir le guide ADEME « Isoler son logement »

#2 Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche

Moins d'eau chaude consommée, c'est moins d'énergie dépensée pour la chauffer : 10 L d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10 % d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an.

Pour cela, le premier réflexe est de régler votre chauffe-eau à 55 degrés. Vous pouvez également le couper lorsque vous êtes absents 2 ou 3 jours plutôt que de le maintenir inutilement chaud pendant plusieurs jours.



Le saviez-vous ?

- L'eau chaude sanitaire représente jusqu'à 20 % de la consommation d'énergie d'un ménage et coûte environ 270 € par an.

Les autres bons réflexes à adopter au quotidien

- Fermer les robinets mitigeurs en position froide pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement.
- Ne pré-laver pas votre vaisselle sous l'eau chaude lorsque vous possédez un lave-vaisselle.

Pour aller plus loin

- Télécharger le guide ADEME « Eau et énergie : comment réduire la facture ? »
- Télécharger l'infographie ADEME « Chauffe-eau : comment éviter les surconsommations ? »



“ Un village ÉCO-RESPONSABLE

#3 J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés

De plus en plus présents à la maison et parfois en fonctionnement 24h/24, certains appareils consomment plus qu'on ne le croit. Éteindre complètement ses appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10 % d'économies d'électricité par an (hors chauffage et eau chaude).

Pour cela, vous pouvez utiliser des multiprises à interrupteur pour éteindre simultanément tous vos équipements et éviter qu'ils ne restent en veille.

Le saviez-vous ?

- Les appareils en veille représentent jusqu'à 10 % de votre facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude).
- 10 % de la consommation électrique française est liée aux services numériques.

Pour aller plus loin

- Télécharger le guide ADEME « Réduire sa facture d'électricité »
- Télécharger le guide « En route vers la sobriété numérique »

#4 Je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe

C'est entre 8h et 13h et entre 18h et 20h que les économies d'électricité sont les plus utiles, car c'est à ces moments de la journée que les Français consomment le plus d'énergie.

Le saviez-vous ?

- L'électroménager dans les foyers mais surtout le démarrage des entreprises et l'arrivée au travail expliquent la pointe électrique du matin. Le soir, c'est l'éclairage, le chauffage et l'électroménager des foyers de retour chez eux.
- Si tous les foyers français éteignent une ampoule chez eux, on économise l'équivalent de la consommation d'une ville comme Toulouse.

Les autres bons réflexes à adopter au quotidien

- Pour votre lave-linge ou votre lave-vaisselle, privilégiez un programme éco et un remplissage complet afin d'optimiser les lavages.
- Lorsque vous achetez de nouveaux équipements, privilégiez les mieux classés sur l'étiquette énergie.

Pour aller plus loin

- Téléchargez le guide ADEME « Réduire sa facture d'électricité »

#5 J'installe un thermostat programmable

Quel que soit votre système de chauffage, un thermostat programmable permet d'ajuster la température de votre logement à votre rythme de vie et à votre présence (par exemple baisser la température la nuit, ou en journée lorsque le logement est vide).

Le saviez-vous ?

- Grâce à la programmation, vous pouvez réguler plus facilement la température des pièces de votre logement et ainsi réduire les consommations d'énergie jusqu'à 15 % par an.

Pour aller plus loin

- Infographie « Pourquoi passer au thermostat programmable »

Ecowatt, la météo de l'électricité

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.



Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. À chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures.



Eteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, c'est 10% d'économies d'électricité.



Programmer ses machines l'après-midi ou la nuit, en dehors des heures de pointe, permet d'éviter la consommation d'une ville comme Marseille.



Installer un thermostat permet de régler la température de jour comme de nuit et c'est 15% d'économies d'énergie.

Retrouvez toutes ces informations sur le site de l'ADEME



LES TRAVAUX

Dans le cadre de l'amélioration continue de notre espace de Vie, les travaux réalisés en 2022 ont concerné :

➤ **IMPASSE DES CARMES:** Goudronnage de la voie et mise en place d'un puits perdu pour les eaux pluviales

➤ **BÂTIMENT ÉCOLE:** Mise en place d'une clôture et d'un portail



➤ **SALLE PÉRISCOLAIRE:** Travaux du gros œuvre



➤ **CABINET MÉDICAL / CRÈCHE:** Mise en enrobé du parking, plantation d'arbres



Nous remercions encore à cette occasion le Département qui nous a octroyé une subvention de 15 000 € s'agissant du parking de la micro-crèche

➤ **ROUTE DE BONNAZ:** Mise en place d'une écluse à la demande des riverains

➤ **ALLÉE DE LA CRÊTE:** Création d'un collecteur d'eaux pluviales et reprise sur réseau existant

D'autre part des commandes ont été passées pour des travaux qui seront réalisés au printemps 2023

➤ **MISE EN PLACE DE PASSERELLES** dans l'espace vert sous l'école

➤ **CLÔTURE DE L'ESPACE COMMUNAL** (idem clôture chemin des Champs Clavel) pour éviter l'intrusion

➤ **AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE JEU DE BOULES**

➤ **AMÉNAGEMENT D'UN COLUMBARIUM**

➤ **ROND-POINT DE L'ÉGLISE:** Aménagement définitif avec bordures de trottoir, trottoirs et enrobés dans le rond-point



PROJETS 2023

En 2023, nous poursuivrons les travaux engagés :

➤ **FIN DES TRAVAUX DE LA SALLE PÉRISCOLAIRE** avec une réception des travaux prévue en avril

➤ **DÉPÔT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DE LA SALLE DES FÊTES**

➤ **ÉTUDE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN CAFÉ** en face de la mairie

Enfin si les dossiers sont retenus dans le cadre des subventions, nous étudierons les projets suivants :

➤ **AMÉNAGEMENT D'UN PUMP TRACK**

➤ **AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE AU CAFÉ 648**

➤ **ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS ROUTE DE BONNEVILLE**

CHEZ PAPI ON A LA FRITE

Venez vous régaler de snack, grillades et... Frites « Chez Papi on a la frite », présent à Marcellaz tous les mercredis et samedis soir de 18h à 21h !

Ce nouveau food truck vient compléter les 3 autres food truck présents :

- Mardi soir: Max'sCurry
- Mercredi après-midi: Churros
- Mercredi soir: Chez Papi on a la frite
- Jeudi soir et vendredi soir: Ici Food Truck
- Samedi soir: Chez Papi on a la frite



SNACKS	
FRIABLETTE F1000L	4.00€
FRIABLETTE F1000L (sans sauce)	4.00€
CHOCOLATE CHOCOLATE	4.00€
CHOCOLATE CHOCOLATE (sans sauce)	4.00€
CHOCOLATE CHOCOLATE (sans sauce)	4.00€
CHOCOLATE CHOCOLATE (sans sauce)	4.00€
CHOCOLATE CHOCOLATE (sans sauce)	4.00€
CHOCOLATE CHOCOLATE (sans sauce)	4.00€
GRILLADES	
GRILLADE DE POULET	5.00€
GRILLADE DE VEAU	5.00€
GRILLADE DE BŒUF	5.00€
MITRAILLETES	
MITRAILLETTE F1000L	10.00€
MITRAILLETTE F1000L (sans sauce)	10.00€
MITRAILLETTE F1000L (sans sauce)	10.00€
MITRAILLETTE F1000L (sans sauce)	10.00€
MITRAILLETTE F1000L (sans sauce)	10.00€
MITRAILLETTE F1000L (sans sauce)	10.00€
MITRAILLETTE F1000L (sans sauce)	10.00€
FRITES FRAÎCHES	
PETITE	4.00€
GRANDE	5.00€
SAUCE	0.50€



ARBRE À SOUHAITS

Comme indiqué ci-dessus, le traditionnel « Concours de Déco de Noël » ne vous a pas été proposé en cette fin d'année. En lieu et place, nous vous avons proposé d'accrocher vos souhaits sur le sapin de Noël de la Commune qui se situait Place de la Grenette.

Ne vous inquiétez pas! Nous renouvellerons en 2023 le concours de décoration de Noël, sur un format sans doute différent des années précédentes: à suivre!



LOCATION DES SALLES, TABLES ET BANCS

Depuis avril 2021, vous pouvez louer une de nos salles communales aux conditions suivantes:

SALLE POLYVALENTE: Capacité maximum: 80 pers. / 40 places assises en configuration réunion	Tarif journée*	Tarif soirée*
Associations Marcellaz & entités dont la commune est membre	Gratuit pour 3 journées par an, 20 € ensuite	Gratuit pour 3 soirées par an, 20 € ensuite
Autres associations et entités publiques	30 €	60 €
Particuliers de Marcellaz	30 €	80 €

Chèque de garantie de 250 € à déposer au moment de la confirmation de la réservation

* **Tarif journée:** en semaine seulement, remise des clés le matin de la manifestation à 9h, restitution des clés le soir de la manifestation au plus tard à 19h (salle rendue propre et rangée)

* **Tarif soirée:** en semaine seulement, remise des clés le jour ouvré précédent (heure à fixer sur rendez-vous), restitution des clés le jour ouvré suivant à 12h (salle rendue propre et rangée)

SALLE DE RÉUNION DE LA MAIRIE: Capacité maximum: 10 places assises en configuration réunion	Tarif journée*
Associations Marcellaz & entités dont la commune est membre	Gratuit pour 3 journées par an, 10 € ensuite
Autres associations et entités publiques	10 €
Particuliers de Marcellaz	10 €

Chèque de garantie de 250 € à déposer au moment de la confirmation de la réservation en cas d'utilisation du vidéoprojecteur

* **Tarif journée:** en semaine seulement, remise des clés le matin de la manifestation à 9h, restitution des clés le soir de la manifestation au plus tard à 19h (salle rendue propre et rangée)

LOCATION DE TABLES ET BANCS:

Depuis le 24 mars 2022, vous pouvez également louer les tables et bancs de la Commune aux conditions suivantes:

Forfait de 10 € + (5 € x Nombre de tables louées)

Un chèque de caution (à l'ordre du trésor public) de 100 € devra être versé lors de la réservation, il sera restitué à l'issue de la manifestation lorsqu'il aura été constaté que le matériel a été rendu en état et que le paiement de la location a été acquitté.

Retrouvez les conditions et modalités complètes sur le site internet de la mairie:
Location Salles et Matériels Communaux - Mairie de Marcellaz (74 250) (mairie-marcellaz.fr)

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

En juin 2022, le président de l'Établissement français du sang, alertait sur les niveaux de stock qui étaient proches du niveau d'alerte, **plus que jamais nous avons BESOIN DE VOUS!**

ALORS POUR 2023, REJOIGNEZ-NOUS ET DEVEZ DONNEUR, PARTAGEZ VOTRE POUVOIR EN DONNANT VOTRE SANG!

Le don est un acte responsable, volontaire, bénévole et non rémunéré, qui s'adresse à toute personne en bonne santé, pesant **au moins 50 kg** (N.B.: les femmes mesurant moins de 1,56 m, doivent peser plus de 50 kg; renseignez-vous auprès du médecin de collecte), ne présentant **pas de risque de transmettre des maladies par le sang**, être âgé de 18 et 70 ans. Au-delà du 66^e anniversaire, tous les types de dons sont autorisés si le don précédent du même type remonte à moins de 3 ans. Le 1^{er} don de sang et/ou de plasma doit avoir lieu avant le 66^e anniversaire. Le 1^{er} don de plaquettes doit avoir lieu avant le 61^e anniversaire.

Pensez à bien manger, en évitant les matières grasses, et à bien vous hydrater avant le don.

N'oubliez pas de vous munir d'un document confirmant votre identité et d'un stylo.

À VOS AGENDAS!

Voici les prochaines dates des dons pour 2023, de 16h30 à 19h30 :

- **Vendredi 13 janvier 2023** fut la première date de l'année et la dernière à la Salle Polyvalente à Contamine-sur-Arve, avant le début des travaux prévu mi 2023. Nous avons eu 61 donateurs
- **Vendredi 12 mai 2023**: Salle des fêtes de Fillinges
- **Vendredi 15 septembre 2023**: Salle des fêtes de Fillinges
- **Vendredi 15 décembre 2023**: Salle des fêtes de Fillinges

PENSEZ À RÉSERVER VOTRE CRÉNEAU HORAIRE SUR:
mon-rdv-donsang.efs.sante.fr/collecte

Pour rappel :

- 2021, nous avons eu 216 donateurs en 4 collectes et ceci malgré la pandémie.
- 2022, nous avons eu 227 donateurs en 4 collectes.

Notre association en 2023

Le nombre de nos membres bénévoles actifs au sein de l'association est de 13, avec des jeunes recrues et des moins jeunes, mais toujours prêts à vous accueillir.

N'hésitez pas à visiter notre site internet (QR-Code ci-contre) et à nous contacter à l'adresse suivante, si vous avez des questions sur les dons à venir:
donsang74250@gmail.com



ACTUALITÉS DE LA PETITE ENFANCE

GRANDISSONS À PETITS PAS

Après son Assemblée Générale, l'association À Petits Pas est prête à repartir pour une année d'activités et d'ateliers pour tous. Enfants de quelques mois, quelques années, ou même parents, l'association À Petits Pas prend soin de nous. Rayonnant sur toute la Communauté de Communes des 4 Rivières, l'association propose aux petits et grands un riche panel d'activités pour répondre aux besoins et envies de tous et nous aider à grandir.

S'AMUSER, PARTAGER, GAGNER EN CONFIANCE !

On les connaît, ce sont les activités qui ne désemploient pas et font la joie des petits et grands : la musique, le yoga, la psychomotricité, les bébés signeurs, les massages, les ateliers créatifs et, depuis peu, la danse et le théâtre. Des activités qui mêlent l'éveil corporel, sensoriel et artistique des enfants. Au programme, rencontre de différents instruments et jeux avec les sons pendant les séances musicales de Claire, manipulation et « patouillage » avec Émilie et Sabrina des ateliers créatifs, partage de comptines avec les bébés signeurs de Katy. Séances plus actives en psychomotricité avec Sophie, ou encore avec le yoga ludique de Delphine, qui permet à l'enfant de s'amuser, de bouger, de découvrir son corps, de s'exprimer, de renforcer sa confiance en lui... Sans oublier les massages bébés d'Amandine, ces séances pleines de douceur, qui font la belle part aux mouvements doux et gestes réconfortants.



DANSE ET THÉÂTRE, LES PETITES DERNIÈRES

Deux activités ont vu le jour depuis peu et connaissent déjà un beau succès dans l'association.

La danse, avec Magali, qui vous propose de partager un moment ludique et privilégié, où le corps ressent, découvre, invente, s'exprime... en se jouant des différents rythmes. Faire rêver l'enfant et s'amuser ensemble, un beau programme dont les bambins ressortent heureux et chargés de confiance.

Quant au théâtre, Séverine, intervenante en improvisation théâtrale, sait jouer avec les enfants, les faire s'inventer des histoires, rêver, en participant à ces jeux de rôle avec papa ou maman. Une activité qui permet de développer l'imagination, la mémorisation et la concentration de manière ludique.

VIVRE UNE PARENTALITÉ ENTOURÉE

L'association À Petits Pas, ce sont aussi des ateliers pour les jeunes parents, les futurs parents, les parents qui se questionnent, ceux qui ont envie d'échanger, de se retrouver... Pour cela, différents temps sont proposés. Le café des parents, qui permet aux parents de débattre autour de thèmes liés aux préoccupations des parents avec Anaëlle, psychologue professionnelle. C'est également un atelier sur l'allaitement avec Ophélie, pour soutenir les futures et jeunes mamans allaitantes qui se retrouvent bien souvent désemparées lorsqu'un souci survient, mais également pour trouver des informations théoriques, des partages d'expériences.... Ce sont aussi des ateliers de jeunes parents, d'échanges sur la maternité et la parentalité, afin de partager ensemble nos questionnements, sous l'œil et l'oreille attentifs de nos professionnelles, Aline et Amandine. Des réflexions et échanges en groupes qui permettent de se sentir compris, épaulés et surtout entourés dans cette belle aventure de parents.





BOURSE, SPECTACLES, RENCONTRES...

À Petits Pas c'est bien sûr également cette grande bourse enfance bisannuelle connue de tous, qui vous accueille au printemps et en automne et vous permet d'acquérir des affaires à petits prix. Une bourse qui prône la qualité et vous propose chaque fois des milliers d'articles tous sélectionnés et triés, des chaussures aux livres, des vêtements aux jeux, des poussettes aux articles de maternité, des doudous aux vélos...

Des spectacles, des ateliers ponctuels autour de la parentalité et du développement durable sont également autant d'actions mises en place par l'association et qui permettent de répondre aux demandes des parents.

Vous ne connaissez pas encore l'association? N'hésitez pas à pousser la porte, on vous accueille chaque premier mercredi du mois de 9h à 12h, au premier étage de la salle des fêtes de Saint-Jeoire. Vous pouvez intégrer des activités toute l'année! Retrouvez-nous aussi sur notre site: www.a-petits-pas.fr et sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram.

Plus d'informations sur www.a-petits-pas.fr



PROCHAINE BOURSE ENFANCE LES 18 ET 19 MARS, AU GYMNASSE MUNICIPAL DE SAINT-JEOIRE.

RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE DE 2022; ÉDITION DE 2023 EN PRÉPARATION!

En 2022, ce projet intercommunal a pris de l'ampleur. Différents partenaires publics et privés sont encouragés dans leurs initiatives par la mobilisation continue de cette manifestation.

Organisée du 19 au 26 mars 2022, cette 3^e édition a favorisé les rencontres, les partages et les participations. Une restitution sous forme d'un album photos regroupant l'ensemble des créations, est consultable dans les 10 bibliothèques du territoire. La thématique retenue était « (re) trouvailles ».

L'édition 2023 sera proposée du 18 au 25 mars sur le thème « POP! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien ». La recette pour une semaine de la petite enfance réussie?

- Un pot (jardinière, pot de fleurs, pot en terre, pot proposé devant certaines mairies, pot mis en place devant certaines crèches, etc.).
- Des idées par milliers
- Des personnes investies et pleines d'envies pour accompagner les enfants dans cette aventure humaine!



UN PORTAIL INTERNET DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE!

En mars 2023, les 4 rivières proposeront un nouveau portail pour les familles et les professionnels! Il est important qu'il soit facile d'accès et pratique pour les familles qui veulent connaître les différents modes d'accueils et se préinscrire dans nos crèches.

Il permettra aux assistants maternels d'être situés géographiquement et de renseigner leurs disponibilités en direct! Cet outil doit contribuer à une diffusion d'informations exactes et dans les meilleurs délais.

DES COLOS POUR NOS ENFANTS : VERS LES JOURS HEUREUX

Le temps des vacances est une rupture nécessaire pour les enfants et les jeunes. Dans une société où tout va de plus en plus vite, il est indispensable de faire une pause.

Une pause pour découvrir des endroits, des activités qu'on ne connaît pas.

Une pause pour se ressourcer, se reposer grâce à un rythme de vie adapté et une alimentation saine.

Une pause pour faire des connaissances, tisser des liens, construire des amitiés fortes

Le temps des colos, des camps itinérants, est aussi un moment irremplaçable pour construire son identité de futur adulte citoyen épanoui, soucieux des enjeux sociétaux et environnementaux.

Nous nous appuyons sur des équipes d'encadrement expérimentées, qui sont largement impliquées pour faire vivre notre projet éducatif.

Parents, vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire confiance, et satisfaits de nos séjours. Soyez assurés de toute notre énergie pour que cela perdure.

Nous espérons que, dans cette brochure, votre enfant trouvera le séjour pour se fabriquer des souvenirs inoubliables.



La sortie de la brochure UFOVAL pour les vacances d'été est toujours un moment fort et attendu par des milliers d'enfants et de familles.

Pour tout renseignement ou demande de brochures vacances 2023 :

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE HAUTE-SAVOIE

3, avenue de la Plaine – BP 340 – 74 008 ANNECY CEDEX

Tél. : 04 50 52 30 00

ufoval@fol74.org – www.fol74.org

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le déploiement du service national universel (SNU) a connu cette année un réel succès auprès des jeunes avec l'inscription d'environ 32 000 volontaires de 15 à 17 ans sur les 3 périodes de séjour, février, juin et juillet 2022 dont 328 Haut-Savoyards.

Le SNU est un projet structurant plaçant les jeunes en tant qu'acteur de leur citoyenneté en poursuivant 4 objectifs principaux : leur transmettre un socle républicain, développer une culture de l'engagement, renforcer la cohésion nationale et accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Découpé en 3 phases, le SNU propose aux adolescents de nationalité française, âgés de 15 à 17 ans, de participer à un séjour de cohésion de 2 semaines, puis de s'investir dans une mission d'intérêt général durant 84 heures. Le 3^e temps facultatif consiste en un engagement sur un dispositif de volontariat existant (service civique, volontariat européen...).

Cette première étape qu'incarne le séjour de cohésion est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en collectivité, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

En 2023, 3 périodes de séjour au choix sont proposées :

- du 9 au 21 avril 2023 (pendant les vacances de printemps)
- du 11 au 23 juin 2023 (réservé aux élèves scolarisés en 2^{nde} générale ou technologique ou aux jeunes non scolarisés)
- du 4 au 16 juillet 2023

Les inscriptions sont déjà ouvertes et sont à réaliser sur le site officiel du SNU : www.snu.gouv.fr qui regroupe également toutes les informations utiles.

Vous trouverez en ligne un kit de communication qui vous permettra d'avoir des supports adaptés à vos besoins de diffusion (affiches, flyers, bannières pour les réseaux sociaux...).

L'équipe SNU du SDJES de Haute-Savoie est à votre disposition pour toute information complémentaire : sdjes74-snu@ac-grenoble.fr



LA RÉGULATION ÉMOTIONNELLE: INTERVIEW DE CATHERINE PAJOT-MASSARD

Pouvez-vous présenter en quelques mots votre activité ?

La régulation émotionnelle TIPI est une approche thérapeutique qui permet aux personnes d'éliminer les obstacles émotionnels empêchant de vivre pleinement et sereinement. Les émotions sont à l'origine de toutes nos difficultés telles que : nos réactions inappropriées, nos peurs, nos colères, nos phobies, nos comportements addictifs ou obsessionnels et nos maladies. Cette technique aide chacun à effacer la source émotionnelle provoquant ces dysfonctionnements physiques ou comportementaux et à les résoudre de façon définitive. Cette méthode nécessite seulement entre 2 et 4 consultations par problème traité ; elle est donc rapide et efficace. Elle peut être pratiquée en cabinet ou en visioconférence. Pour plus de renseignements : site TIPI.fr

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous former à cette technique ?

Après 25 ans de pratique en tant qu'infirmière, j'ai acquis la conviction que nos problèmes physiques ou comportementaux étaient intimement liés aux chocs émotionnels vécus consciemment ou inconsciemment. Lors d'une formation, j'ai découvert la régulation émotionnelle qui répondait exactement à cette approche émotionnelle de l'être humain, qui manque à la médecine traditionnelle.

À qui s'adresse cette prestation ?

À toutes les personnes de 10 à 150 ans désireuses de rendre leur vie quotidienne plus agréable.



Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans votre métier ?

Aider les autres à aller mieux et rendre la vie plus agréable pour tous.

De nouvelles envies ?

Développer cette pratique dans mon cabinet à Marcellaz ou en visioconférence et dans différents secteurs : hôpitaux, associations... etc.

À bientôt.

*Catherine Pajot-Massard
Formatrice - Médiatrice FSM
Praticienne en régulation émotionnelle*

**Cabinet: 135 route d'Arpigny
Sur rendez-vous: 06 75 04 52 13**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: 2023, NOUVELLE ANNÉE!

L'équipe Musicolivres vous souhaite une année 2023 riche en histoires passionnantes (nos rayons « romans » sont là pour ça !) et une bonne santé (là aussi, nous pouvons trouver quelque chose à vous proposer pour vous y aider!).

NOUVEAUX LIVRES!

Trois fois par année, le rayon des nouveautés se garnit de livres neufs que les bibliothécaires ont pris soin de sélectionner. En ce moment, pas moins d'une quarantaine de nouveautés vous attendent, il y en a pour tous les goûts et selon vos intérêts: des albums pour les plus jeunes, des romans pour les adolescents, des BD pour les adultes et quelques documentaires.

NOUVEAU OU NOUVELLE BÉNÉVOLE BIBLIOTHÉCAIRE? POURQUOI PAS VOUS!

L'équipe compte actuellement 5 bénévoles au service de la commune.

Dans une bibliothèque, il y a toujours quelque chose à faire: ranger, cataloguer, préparer les réservations pour les autres communes de la CC4R, se renseigner sur les nouveautés, réserver des documents à la bibliothèque départementale (Savoie-Biblio), animer des accueils scolaires ou préscolaires et, bien sûr, assurer les permanences de prêts.

Nous serions donc très heureux de collaborer avec un nouveau bibliothécaire. Si vous êtes intéressés par les livres, que vous avez un peu de temps et que vous aimez partager autour des livres, rejoignez-nous! Venez à une permanence et annoncez-vous, nous ferons connaissance.



NOUVEAUX LOCAUX?

La bibliothèque en rêve, elle est patiente. Alors, en attendant et pour mieux ranger et mettre en valeur les documents, nous avons imaginé un... Nouvel aménagement des coins « documentaires adultes » et « romans adolescents ».

Venez voir!

Et, bien sûr, Musicolivres accueille avec plaisir les...

NOUVEAUX LECTEURS ET NOUVELLES LECTRICES!

Nouveau plan de lecture publique intitulé lecture partout pour tous et annoncé par Savoie biblio proposera dès le printemps des ressources numériques gratuites (presse en ligne, auto-formation, musique en streaming, jeux...).

Nous ne manquerons pas de faire suivre les informations lors de votre passage à la bibliothèque.

Corinne, Maria, Marina, Philippe et Valérie

Notre bibliothèque municipale est ouverte:

- Tous les mercredis de 16h30 à 19h
- Tous les samedis de 10h30 à 12h

ATELIER DE DESSIN MANGA AVEC NORÉKAKU ET LA BIBLIOTHÈQUE DE MARCELLAZ!

L'atelier de dessin manga annoncé dans un précédent numéro de notre Mag arrive!

Les passionnés de bandes dessinées japonaises et les amateurs de dessin auront l'occasion de découvrir les secrets de la création de personnages inspirés des mangas lors de cet atelier. Les participants auront l'opportunité d'apprendre les techniques de base de la création de personnages de manga, avec les bonnes proportions et les bonnes bases de dessin. L'atelier sera dirigé par NoréKaku, personne expérimentée dans le domaine du manga, qui partagera son savoir-faire et sa passion avec les participants.

Cet atelier est ouvert:

Aux **ados dès 11 ans** et se déroulera le **vendredi 14 avril 2023 de 14h à 15h30**.

Les places sont limitées à 10/12 enfants maximum, il est donc conseillé de s'inscrire rapidement pour ne pas manquer cette occasion unique d'apprendre les techniques de dessin manga! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations: soit par mail auprès de la bibliothèque: musicolivres.bibliotheque@orange.fr ou **pendant les permanences** (mercredis 16h30-19h et samedis 10h30-12h).

Nous espérons vous voir nombreux pour cette aventure passionnante dans le monde du manga!

Photos de dessins faits par des élèves totalement débutants lors d'ateliers sur ce thème:



CHANTERELLE

Je me présente, Monika Jenatton, habitante de Marcellaz, retraitée, amoureuse de la nature et puisant mon bien-être dans son observation, autant de la flore, la faune et des champignons. C'est ce qui nous a poussés avec mon mari Jean-François à adhérer à La Chanterelle de Ville-la-Grand.

C'est une société mycologique et botanique fédérée à la FMBDS (fédération mycologique et botanique Dauphiné Savoie). Elle œuvre pour l'acquisition et la vulgarisation des connaissances mycologiques et botaniques, la prévention des intoxications dues aux champignons, ainsi que la mise sur pied d'activités de protection de la nature. L'association est également un lieu où il fait bon vivre et où des amitiés se sont faites au fil du temps. Son président est M. Laurent Francini et il est assisté du bureau et des membres du comité.

Toutes les sorties et soirées organisées par la Chanterelle sont gratuites. Si vous ne faites pas encore partie de la Chanterelle, vous pouvez participer 2 ou 3 fois pour voir si l'ambiance vous plaît. Ensuite si vous envisagez de continuer, une carte de membre vous sera proposée pour nous rejoindre.

Chaque année la société organise des stages, des sorties et animations.

Parmi elles une série de conférences des lundis soir à 20h à partir du 6 février et jusqu'au 27 mars. Elles se dérouleront à Ville-la-Grand, salle du pressoir, bâtiment de la Bergerie, (parking place Porte-Bonheur) (programme ci-contre) et l'exposition annuelle de champignons et de plantes au début du mois d'octobre à Ville-la-Grand.

site internet: www.francini-mycologie.fr
Adhésion:

- 38 € par personne
- 43 € pour un couple



Février

06	Les Chauves-Souris	Jean-François DESMET, GRIFEM, Christophe LAVOREL
13	Les Plantes pour les Systèmes Respiratoire et Digestif	Philippe FROUSSART, la Cuisine de Marius
20	La Flore Mellifère	Gentiane BEAUTemps, Membre de la Chanterelle
27	Les Fleurs de Montagne	Laurent FRANCINI, Président de la Chanterelle

Mars

06	Une Fenêtre ouverte sur le Monde des Champignons	Agnès COLLIN, Murielle CHEVALLIER SUSCILLON, Membres de la Chanterelle
13	Que se cache-t-il derrière les Légendes qui donnent leur Nom aux Paysages de Montagne ?	Anne-Marie FAVRAT
20	Les Plantes pour les Systèmes Respiratoire et Digestif	Philippe FROUSSART, A cueillir, la Cuisine de Marius
27	Les Galls	Louis GIRARD

Salle polyvalente de La Bergerie
Place du Porte-bonheur - 74100 Ville-la-Grand

Entrée libre (dans la limite des places disponibles) - 20 h

<http://www.francini-mycologie.fr/> lachanterelle@gmail.com

Le local de l'association est situé 1 rue de l'École buissonnière à Ville-la-Grand (près de la salle du Savoy). C'est ici que se déroulent les séances de détermination des champignons et que vous pourrez venir faire identifier vos récoltes quand la saison aura commencé (ci-dessous, les conseils de récoltes).

Rejoignez-nous !



Sur le terrain

- Toujours cueillir **ENTIÈRES** les espèces que vous ne connaissez pas. Prélevez plusieurs exemplaires si possible, à tous les stades de maturation. Déterminez délicatement les champignons en prenant soin de prendre la totalité des éléments présents à la base du pied (volve, bulbe, racine ou radicelles, etc.). Ces éléments sont parfois **indispensables** pour une bonne détermination. Profitez-en pour regarder où poussent vos champignons. Leur habitat peut être très important pour leur identification.
- Isolez ces espèces inconnues du reste de votre cueillette, soit en les mettant dans de petits sachets en papier, ou dans des boîtes en plastique, ou, mieux encore, dans des papillotes de papier aluminium. Vous éviterez ainsi, en cas d'espèces dangereuses, de contaminer toute votre cueillette et de rendre ainsi vos comestibles inconsommables.
- Évitez de ramasser des exemplaires trop jeunes, difficiles à déterminer, ou alors trop vieux, quasiment impossibles à identifier et de toute façon impropres à la consommation.
- Ne venez pas avec de grands sacs plastique pleins d'espèces de toutes sortes, écrasées, mélangées à des feuilles et des débris de brindilles ou de terre. Par respect pour celui qui devra trier votre cueillette et qui perdra à coup sûr du temps !

Bonjour et bienvenue !

Vous êtes amateurs de champignons et vous allez peut-être bientôt nous rendre visite pour faire déterminer votre cueillette. Nous vous accueillons avec plaisir tous les lundis soir à **19 h 45** à notre local, rue de l'École-Buissonnière à Ville-la-Grand (voir [plan d'accès](#)).

Vous avez donc ramassé durant le week-end des champignons dont vous voudriez connaître le nom, ou tout simplement savoir s'ils sont comestibles.

Pour ce faire, nous nous permettons de vous apporter quelques conseils lors de vos cueillettes, ainsi qu'au moment de venir nous voir:

JEUX CONCOURS POUR LES JEUNES: WANTED!

Vous vous reconnaissez ou vous êtes en capacité d'identifier ces écoliers qui ont suivi leur scolarité en 1995 et 1998 à l'École de Marcellaz? Merci de nous communiquer toutes informations possibles afin que nous puissions reconstituer ces 2 classes en utilisant la « boîte à idées » (sous le préau face à la Marie).



Rentrée scolaire de 1995



Rentrée scolaire de 1998

ESPACE COWORKING DE SAINT-JEOIRE

EN CHIFFRE AU NIVEAU NATIONAL



32 MILLIONS de non-salariés



+ 10% de croissance par an



16,7 % des Français travaillent au moins une fois par semaine en dehors du bureau

LES OBJECTIFS:

- Limiter les déplacements.
- Améliorer les conditions de travail des salariés, créateurs d'entreprises et indépendants.
- Dynamiser les commerces et le centre-ville.
- Favoriser le développement économique et l'entrepreneuriat.

LES LOCAUX:

- Proche du centre-ville et des commerces
- Des bureaux, un open space, une salle de réunion/formation, un espace détente.
- Copieur / scanner



LE CONCEPT:

- Réservation à la demi-journée, la journée ou au mois.
- Une équipe qui reçoit, accueille et connecte.
- Des synergies: Initiative, ADIE, Groupement des jeunes créateurs, Citeslab, France Services...
- Les espaces:
 - >> 6 bureaux en open space
 - >> 3 bureaux privatifs
 - >> 1 salle de réunion
- Des formules adaptées à tous les besoins
 - >> Bureau open space: 5 € 1/2 journée, 8 € journée
 - >> Bureau privatif: 10 € 1/2 journée, 20 € journée
 - >> Salle de réunion: 45 € 1/2 journée, 80 € journée
 - >> Abonnements: de 50 à 90 € par mois: nous consulter.



CONTACT

82 Place Germain Sommeiller – 74 490 Saint Jeoire
Tél. : 09 53 89 52 06
fs.saintjeoire@faucignymontblanc.com

ACCÈS

- En voiture: parking à proximité
- Proxim iTi: lignes C ou G

LES HORAIRES:

Lundi		13h30 – 17h
Mardi	9h – 12h30	13h30 – 17h
Mercredi	9h – 12h30	13h30 – 17h
Jeudi	9h – 12h30	13h30 – 17h
Vendredi	9h – 12h30	13h30 – 17h

UNE ACTION PORTÉE PAR:



Population de MARCELLAZ de 1561 à nos jours

Démographie contemporaine (hab)									
1999	695	1990	519	1982	434	1975	304	1968	251
1962	269	1954	275	1946	268	1936	279	1931	333
1926	339	1921	319	1911	370	1906	375	1901	390
1896	385	1891	409	1886	404	1881	407	1876	407
1872	398	1866	418	1861	432	1858	438	1848	460
1838	467	1822	377	1815	349	1806	279	1801	279
Démographie ancienne (hab)									
1783	208	1780	180	1776	190	1771	198	1756	130 M
1726	91 M	1605	30 F	1561	402				

En 1605, on recensait les Feux (foyers)

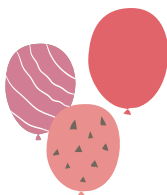
En 1726 et 1756 seuls les Mâles étaient recensés

Recensement du bulletin municipal de 2000

ÉTAT CIVIL 2022

Naissance

BAUDIN Léa, Justine, le 21 septembre 2022
 BURGNIARD Tommy, Lenny, Maurice, le 6 mai 2022
 CARBONNEL CARTA Vicky, le 24 novembre 2022
 DELUERMOZ Louise, Jeanne, le 14 octobre 2022
 FRAISEAU Elio, Henri, le 5 avril 2022
 HAUSSEER Nolan, Georges, Jean-Marie, le 29 mars 2022
 HOFFMANN Augustin, César, le 3 janvier 2022
 LAME Lucas, Michel, Emile, le 27 octobre 2022
 PAYRAUD Éléonore, Marcelle, le 22 mai 2022
 PRUNENEC-MAESTRAGGI Nathan, Gabriel, le 1^{er} décembre 2022
 TISSERAND Lily-Rose, le 20 janvier 2022
 VACHE Mathéo, Michel, Gilles, le 16 septembre 2022



Mariage

BELLADON Jennifer, Andrée, Renée et MEZZASALMA Laurent
 le 11 juin 2022



Décès

MÉTRAL Michel, Adrien,
 le 9 septembre 2022
 SENES Pasqualina, née EZZIS,
 le 6 août 2022
 THÉVENOD Marie-Colette, née DECROUX,
 le 22 octobre 2022



FRANCE SERVICES, UN SERVICE PUBLIC PRÈS DE CHEZ VOUS !

L'espace France Services Saint-Jeoire - 4 Rivières est ouvert depuis le 1er février 2022 dans le centre de Saint-Jeoire en Faucigny. Ce nouveau service de proximité donne accès aux principaux organismes de services publics de l'État, regroupés dans un lieu unique, avec le cofinancement de la commune de Saint-Jeoire et de l'intercommunalité des 4 Rivières. Ce lieu d'informations se veut être au plus proche des attentes de la population, en remettant l'humain au centre des échanges avec l'administration ! France Services constitue également un lieu de coworking permettant de travailler à proximité de son domicile.

Un nouveau lieu d'accueil France Services s'est installé sur la commune de Saint-Jeoire à destination des habitants de la CC4R. Il s'agit d'un lieu d'information et d'accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : Ce lieu est situé au cœur de la CC4R, à proximité des services sociaux du département et accessible par transport en commun (PROXIMITI lignes C et G). Les 2 agents accueillent dès à présent les usagers de Saint-Jeoire et des 10 autres communes de la CC4R, pour des démarches du quotidien au sein d'un guichet unique.

Cet espace met à disposition des usagers, des ordinateurs en accès libre afin de permettre la conception de son Curriculum Vitæ, la rédaction de lettres de motivation au format numérique ou tout simplement, la création des boîtes de messagerie électronique. Enfin, France Services abrite un espace de coworking accessible sur RDV, permettant aux habitants de travailler à proximité de leur domicile tout en évitant des déplacements longs et exténuants.



France services

Pour faciliter l'utilisation de ce service gratuit, contactez les agents de FRANCE SERVICES aux coordonnées suivantes :

MAISON FRANCE SERVICES Saint-Jeoire - 4 Rivières

82 place Germain Sommeiller
74240 SAINT-JEOIRE

Tél. 09 53 89 52 06

Horaires :

- Le lundi : de 13h30 à 17h
- Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mail : fs.saintjeoire@faucignymontblanc.com



Besoin d'un ordinateur ou d'une aide pour faire vos démarches administratives ?

Nos agents sont là pour vous aider, gratuitement.

QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

- ✓ Aide à l'utilisation des services en ligne des partenaires
- ✓ Aide à la constitution des dossiers (Caf, Pôle Emploi, Retraite, Préfecture, Ants, CPAM...)
- ✓ Mise en relation avec certains organismes
- ✓ Espace de co-working

POUR EVITER L'ATTENTE, PRIVILEGIEZ LA PRISE DE RENDEZ VOUS !

Pour faciliter vos démarches, contactez-nous avant de vous déplacer : nous vous communiquerons la liste des documents à fournir

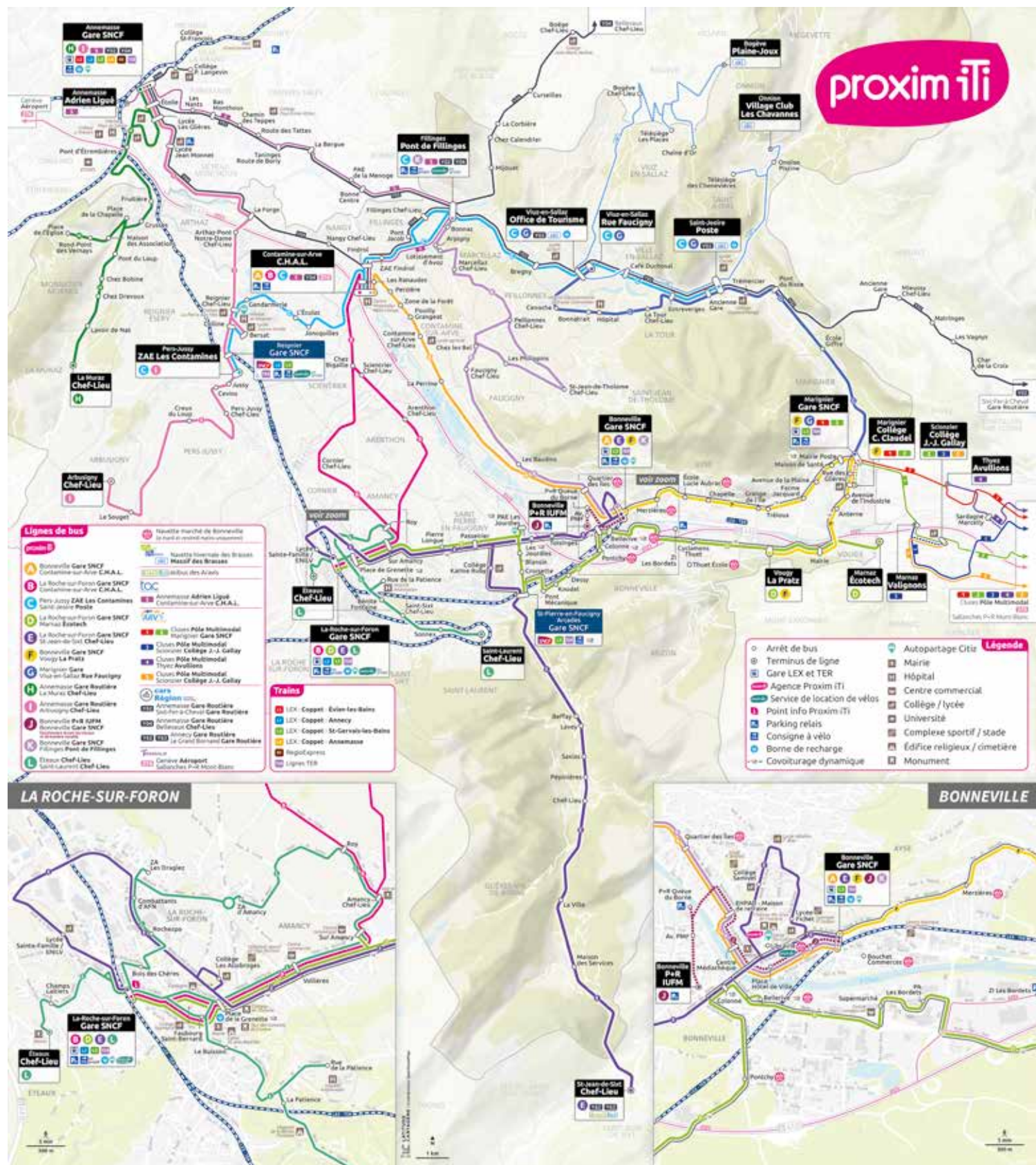
VOS DÉMARCHES EN AUTONOMIE

Des ordinateurs en accès libre vous permettent :

- ✓ La création d'une adresse e-mail
- ✓ L'inscription auprès des organismes publics
- ✓ La rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation...
Pensez à vous munir d'une clé USB



PRIOXIM iTi, PLAN DU RÉSEAU



MAIRIE

Le secrétariat de mairie vous accueille

🕒 Mardi (sur RDV) et vendredi de 14h à 17h
Jeudi de 8h30 à 9h30

☎ 04 50 36 47 11

🏠 <https://mairie-marcellaz.fr>

✉ accueil@mairie-marcellaz.fr



AGENCE POSTALE DE PEILLONNEX

🕒 Du mardi au vendredi de 15h à 18h30

Le samedi de 10h à 12h

☎ 04 50 25 70 86

BIBLIOTHÈQUE

🕒 Mercredi: 16h30 - 19h (sauf vacances scolaires)

Samedi: 10h30 - 12h

☎ 09 66 93 63 29 (les jours d'ouverture)

✉ musicolivres.bibliotheque@orange.fr

Consulter le site des Bibliothèques de la CC4R

CC4R

🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-18h

📍 28 chemin de la Ferme Sallet - 74250 Fillinges

☎ 04 50 31 46 95

✉ secretariat@cc4r.fr

🏠 www.cc4r.fr

📍 cc4rivières



DÉCHETTERIES

Viuz en Sallaz

Fermeture mardi et dimanche

Horaires d'été - 1^{er} mars au 30 novembre inclus:

Lundi - Mercredi - Jeudi: 13h - 18h50

Vendredi - Samedi *: 9h - 11h50 / 13h - 18h50

Horaires d'hiver - 1^{er} décembre au 28 février inclus:

Lundi - Mercredi - jeudi: 13h - 16h20

Vendredi - Samedi *: 9h - 11h50 / 13h - 16h20

Saint-Jeoire

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre inclus:

Du lundi au vendredi*: 13h - 18h20

Samedi*: 9h - 11h50 // 13h - 18h20

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars inclus

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi*: 13h30 - 16h20

Samedi*: 9h - 11h50 // 13h - 16h20

* Professionnels: accueil interrompu à partir du samedi 15h le vendredi jusqu'au samedi inclus.

EAU ET ASSAINISSEMENT

SRB

(Syndicat des Rocailles et de Bellecombe)

☎ 04 50 95 71 63

Astreinte des eaux usées

Astreinte eau potable

☎ 06 30 11 37 56

☎ 07 88 40 92 24

CUEILLEURS D'ESSAIMS

Chavanne Philippe (Peillonex)

☎ 06 81 57 51 21

Cotonnet Hubert (Fillinges)

☎ 06 87 25 61 68

Deluermoz Julien (Marcellaz)

☎ 06 41 75 59 69

Gros Stéphane (Peillonex)

☎ 06 88 95 43 20

Passaquay Charles (Viuz-en-Sallaz)

☎ 06 77 14 64 68

Pellet-Many Dédé (Peillonex)

☎ 06 24 87 43 78

Perret André (Fillinges)

☎ 06 46 46 16 29

GENDARMERIE

☎ 17

Saint-Jeoire

☎ 04 50 35 80 04

🕒 Lundi - Mercredi - Vendredi: 8h - 12h / 14h - 18h

Sauf jours fériés

Marignier

☎ 04 50 89 57 20

🕒 Mardi - Jeudi: 8h - 12h / 14h - 18h

Samedi - Dimanche et jours fériés:

9h - 12h / 15h - 18h

TRAVAILLEUR FRONTALIER

Si vous êtes travailleur frontalier de nationalité suisse domicilié en France ou ayant la double nationalité, pensez à faire parvenir en mairie les renseignements suivants:

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nom et adresse de votre employeur
- Nationalité

Pourquoi ce recensement?

Un accord entre l'État de Genève et le département de la Haute-Savoie prévoit le reversement aux collectivités locales d'une partie de l'impôt prélevé à la source en suisse, et notre commune bénéficie donc de cet accord dont le montant annuel non négligeable pour notre budget



SCANNEZ CE QR CODE ET RETROUVEZ
TOUS VOS NUMÉROS UTILES



ANIMAUX ERRANTS

Extrait de l'arrêté préfectoral du 18 décembre 1985
et 3 août 1987

IL EST INTERDIT DE LAISSER VAQUER LES ANIMAUX DOMESTIQUES dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés.

Ils doivent être guidés pour déposer leurs déjections dans les caniveaux et non sur les trottoirs normalement empruntés par les piétons.

Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.



